

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Monseigneur François Charrière

Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg

La nouvelle tant attendue de la nomination du successeur de Monseigneur Besson vient d'arriver de Rome : le Souverain Pontife a nommé évêque du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg Monsieur l'abbé François Charrière, chanoine non-résident de la cathédrale de Saint-Nicolas, professeur et directeur au Grand Séminaire de Fribourg, directeur de *La Liberté* et de l'Œuvre Saint-Justin.

La joie du diocèse

La joie du diocèse est d'autant plus vive qu'il a été privé, pendant huit mois, d'un Chef dont il éprouve le besoin, et c'est dans des sentiments d'unanime allégresse que les diocésains bénissent Dieu et notre Saint Père le Pape de leur avoir donné un pasteur auquel ils offrent l'hommage de leur filial attachement.

La nouvelle qui cause tant de joie n'a été, à vrai dire, une surprise pour personne. La voix publique avait placé M. le chanoine Charrière parmi les ecclésiastiques éminents entre lesquels il paraissait que serait choisi le successeur de Monseigneur Besson. Le choix du Saint-Siège répond ainsi au vœu du diocèse : l'épiscopat de Monseigneur Charrière ne pouvait s'ouvrir sous de plus favorables auspices.

La joie de la nomination de Monseigneur Charrière est grande dans le canton de Fribourg dont l'élu est originaire, et qui est heureux et fier qu'un de ses fils ait été appelé par le Souverain Pontife à occuper le siège de saint Marius. Mais les cœurs des fidèles des quatre autres cantons qui forment le diocèse battent à l'unisson de ceux des Fribourgeois, parce que le nouvel évêque leur est proche aussi, non seulement par l'affection paternelle qu'il portera désormais à tous ses diocésains, mais encore par tant de liens qu'il a noués dans le canton de Vaud, où il a exercé le ministère pendant sept ans, et dans les cantons de Genève et de Neuchâtel, où son zèle apostolique l'a fait tant de fois se rendre pour donner des conférences, prêcher des retraites et se dépenser de toutes sortes de manières.

Peuple et clergé s'unissent dans une même joie pour saluer l'avènement du nouvel évêque. Nos frères séparés eux-mêmes ne sont sans doute pas sans comprendre notre bonheur. Ils ne tarderont pas, nous en sommes convaincus, à entourer du même respect et de la même sympathie qu'ils portaient à Monseigneur Besson, à cause de sa hauteur de vues et de sa délicate charité, son successeur, qui est animé de sentiments identiques à leur égard.

Enfin, les gouvernements des cantons diocésains peuvent avoir la certitude que Monseigneur Charrière continuera les bienfaisants rapports de ses prédécesseurs avec les autorités.

Quant à la Rédaction de *La Liberté* et à l'Œuvre de Saint-Paul, la dépêche qui annonçait la nomination du nouvel évêque a été pour elles un motif d'émotion bien compréhensible : l'élévation à l'épiscopat du directeur de notre journal est un insigne honneur pour *La Liberté* et la Maison de Saint-Paul, dont M. le chanoine Charrière était comme le Père spirituel, et nous nous sentons pleins de gratitude à l'endroit du Souverain Pontife, qui a daigné choisir l'Ordinaire du diocèse en la personne d'un continuateur de l'Œuvre du chanoine Schorderet. On comprendra pourtant que notre joie ne soit pas sans mélange. Si le Saint-Siège a donné au diocèse un Chef selon son cœur, il prive *La Liberté* d'un directeur qui lui était extrêmement précieux et que nous ne verrons pas sans de profonds regrets laisser sa fonction pour la charge épiscopale. Mais les vues de la divine Providence sont toujours infiniment au-dessus des vues humaines et les décisions de Rome toujours sages : nous nous réjouissons donc sans réserves de l'élection de Monseigneur Charrière, si grande que soit la perte que fait *La Liberté*, assurés, par ailleurs, que le nouveau Chef du diocèse ne se refusera pas à demeurer notre guide et notre soutien.

Les origines de Mgr Charrière

Son Exc. Mgr Charrière est originaire de Cerniat. Ce village, modeste d'apparence, mais qui a son caractère dans les hauts lieux gruériens où il est situé, est bien connu des voyageurs qui se rendent au monastère de la Valsainte, dont Cerniat ouvre le chemin. La Chartreuse confère à cette vallée une certaine grandeur, et l'on serait porté à croire qu'elle y stimule le goût des choses divines, car les vocations religieuses ont été nombreuses jusqu'ici à Cerniat, qui a même déjà fourni à l'Eglise un évêque missionnaire,

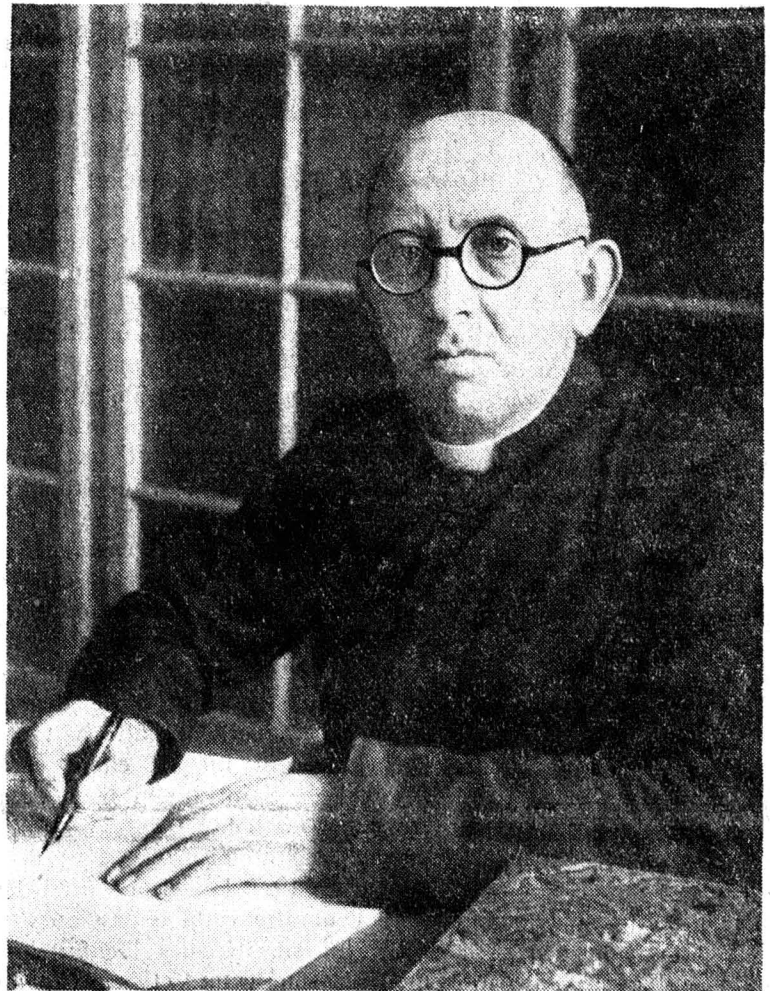


Photo Press.

Mgr Charrière à son bureau de directeur de « La Liberté »

Son Exc. Mgr Maradan, évêque des Seychelles. Voici que Cerniat a vu naître aussi le nouvel évêque du diocèse, qui a vu le jour le 1^{er} septembre 1893, dans une très honorable famille paysanne, établie de longue date dans ces parages. La famille Charrière, comme la famille Chollet, d'où est sortie la mère du nouveau Chef du diocèse, sont de cette race de terriens fribourgeois qui ont deux titres d'honneur : leur foi chrétienne et leur amour d'une vie laborieuse et simple. C'est dans ces sentiments qu'a été élevé le nouvel évêque, par un père dont la vie malheureusement brève fut toute de travail et de dévouement aux siens et à son village, qu'il servit comme syndic, juge de paix et député au Grand Conseil, et par une pieuse mère, que la bonté divine lui a conservé jusqu'à ce jour, où elle est presque octogénaire et qui entoure son fils de sa tendre affection, à laquelle s'ajoute, pour la joie et le réconfort du Chef du diocèse, celle de deux sœurs dévouées comme des Marthe et Marie.

L'enfance de Mgr Charrière s'est passée à Cerniat, dans cette heureuse ambiance familiale où le travail et la piété étaient de règle et qui favorisèrent l'éclosion de sa vocation sacerdotale.

Préparation au sacerdoce

Au sortir de l'école primaire, le jeune François Charrière s'en vint à Fribourg suivre les cours du gymnase au Collège Saint-Michel, où il devait se préparer, spirituellement et intellectuellement, à répondre plus tard à l'appel de Dieu.

C'est au Collège de Stans qu'il poursuivit sa formation, sous la sage direction des Révérends Pères Capucins, qui, pendant deux ans, l'initièrent à la philosophie. Il obtint le baccalauréat en 1913, après d'excellentes études au cours desquelles se manifestèrent sa vive intelligence et ses talents naturels.

L'étude avait enrichi à la fois son esprit et son cœur, dont ses maîtres purent discerner dès lors les généreuses dispositions à servir les plus nobles causes.

Dans le rayonnement de ces foyers d'études sérieuses que sont les collèges de Fribourg et de Stans et l'entraînement à la vie spirituelle qui s'y fait tout naturellement, à Fribourg sous l'égide de saint Pierre Canisius comme à Stans sous le patronage de saint François d'Assise, le jeune étudiant

de Cerniat se prépara admirablement à sa future vie d'intellectuel catholique et de prêtre.

Au Collège Saint-Michel, il eut l'occasion, au contact de maîtres éminents dont les préoccupations dépassaient le cadre d'un seul enseignement des humanités, comme au sein de la section gymnastique des Etudiants suisses la *Nuithonia*, dont il fut un membre enthousiaste, de s'ouvrir aux questions d'ordre social et de s'intéresser aux problèmes de politique générale. Il acquit ainsi la profondeur de pensée qui devait rendre son action si fructueuse dans les tâches auxquelles il devait être appelé par la suite. A Stans, le jeune étudiant avait pris contact avec la Suisse alémanique et s'était initié à la culture allemande : ce fut pour lui un précieux enrichissement. Ainsi préparé et resté invariablement fidèle à ses aspirations à l'état ecclésiastique, le jeune bachelier demanda son admission au Grand Séminaire du diocèse. Il y fut accueilli en 1913 et y passa quatre ans de fervente préparation au sacerdoce. Son goût inné des choses de l'esprit et du travail intellectuel put s'épanouir encore dans une atmosphère de recueillement et de prière, loin des bruits du monde. Il mit ses meilleurs soins à sa formation théologique et à sa préparation au ministère sacré. C'est dans la plénitude d'une jeunesse radieuse de se vouer à Dieu, ornée de qualités spirituelles et intellectuelles de choix que M. l'abbé Charrière fut ordonné prêtre par Mgr Colliard, le 15 juillet 1917, dans la Chapelle du Grand Séminaire. Sept jours après son ordination, il disait à Cerniat sa première messe solennelle, dans l'allégresse de toute la paroisse.

Ministère pastoral à Lausanne

C'est dans le canton de Vaud que le nouveau prêtre fut appelé à donner les prémices de son ministère. Un mois à peine après son ordination, l'Evêque le nommait vicaire à Lausanne, dans la grande paroisse de Notre-Dame, où le zèle du jeune lévite trouva un magnifique champ d'action. Il se donna corps et âme à la paroisse, secondant son curé, M. le doyen Pahud, dans la tâche ardue, à beaucoup d'égards, qui était dévolue au clergé en cette fin d'année 1917, la troisième de l'autre grande guerre. Les conséquences morales et matérielles de la catastrophe qui ensanglantait l'Europe se faisaient déjà sentir et elles devaient s'accroître dès le lendemain de la guerre ; les prêtres étaient appelés à faire front à bien des périls qui menaçaient leurs ouailles et à guérir bien des misères. M. l'abbé Charrière se dépensait sans compter, heureux même que les circonstances lui fournissent l'occasion d'expériences si profitables dans le domaine du ministère pastoral. Il se montra à ce point à la hauteur de sa tâche que, à la mort de M. le doyen Pahud, survenue au mois de janvier 1920, il fut nommé administrateur de la paroisse. La fonction était lourde pour ses jeunes épaules ; il la remplit admirablement pendant six mois environ, jusqu'à l'installation du nouveau curé, M. l'abbé Mauvais, dont il devint alors le précieux collaborateur.

Séjour d'études à Rome

Si fructueux que fût le ministère paroissial du jeune abbé, dont le rayonnement était grand déjà chez les catholiques lausannois après trois ans de présence parmi eux, les supérieurs de M. Charrière avaient mesuré combien les dons naturels du jeune prêtre pourraient servir l'Eglise dans un autre champ d'action que le ministère, si la faculté lui était offerte de poursuivre ses études théologiques. Mgr Besson avait, entre-temps, succédé à Mgr Colliard sur le siège épiscopal ; il envoya M. l'abbé Charrière au Collège Angélique, à Rome, pour y prendre ses grades académiques. Tout en demeurant vicaire titulaire de Notre-Dame de Lausanne, le jeune abbé — il avait alors 28 ans — s'en fut donc, en 1921, dans la Ville éternelle, où il resta pendant trois ans, à la Procure de Saint-Sulpice. Le séjour de Rome fut pour M. l'abbé Charrière une joie de chaque jour ; tout l'enchantait : les études au Collège Angélique, où son goût du labeur intellectuel pouvait se donner carrière, l'atmosphère religieuse de la métropole de la chrétienté, les splendeurs artistiques des deux Romes, l'antique et la moderne.

M. l'abbé Charrière fut promu docteur en Droit canon au mois de juin 1923, après présentation d'une thèse intitulée : *De interdicto*.

Enseignement au Grand Séminaire diocésain

Il revint alors au pays natal exercer le ministère à Lausanne, mais pour peu de temps, car, dès avril 1924, il était nommé professeur et directeur au Grand Séminaire, pour remplacer M. le chanoine Castella comme professeur de théologie morale et de sociologie. Ses

études l'avaient éminemment préparé à la première partie de son enseignement ; ses goûts, son expérience dans le ministère et une préparation particulière le disposaient à exceller également comme maître de sociologie. Durant les années qui suivirent, M. l'abbé Charrière fut le directeur spirituel, le guide éclairé, le professeur écouté des nombreux Séminaristes qui se préparèrent à la prêtrise et qui eurent dès lors pour leur maître un attachement profond, où l'affection le disputait à l'admiration. Les quelques générations de prêtres qui, au cours des vingt dernières années, ont fréquenté le Grand Séminaire, se sentiront d'autant plus près du cœur de leur Evêque, et celui-ci peut beaucoup fonder d'espoir sur l'affection de ses anciens élèves pour le reconforter dans les difficultés de sa tâche.

De 1929 et jusqu'en 1938, M. l'abbé Charrière fut encore chargé, au Grand Séminaire, des cours de Droit canon. Spécialiste de cette discipline, il était tout désigné pour l'enseigner aussi à l'Université. La chaire de Droit canon de l'Institut de droit ecclésiastique de l'*Alma Mater friburgensis* lui fut confiée en 1932 et il la tint magistralement jusqu'en 1936, où il sollicita d'en être déchargé à cause d'autres fonctions qui absorbaient son activité. Monseigneur Charrière est actuellement professeur extraordinaire en congé de l'Université.

Collaboration aux œuvres

C'est que la débordante activité du nouveau Chef du diocèse ne s'épuisait pas dans l'enseignement. Son zèle apostolique ne pouvait se contenter de l'étude et de l'enseignement. Son cœur généreux a toujours éprouvé le besoin du dévouement. Dès 1924, année où il commençait de professer au Grand Séminaire, M. l'abbé Charrière acceptait la direction de l'Œuvre diocésaine des Retraités ; dès 1925, il assumait l'assistance ecclésiastique du Bureau diocésain de charité. Deux ans après, il siégeait, en qualité d'aumônier, au Comité international des Œuvres de la protection de la jeune fille et, en 1940 encore, il voulait bien ajouter à toutes ses charges celle d'aumônier romand de la Ligue des femmes catholiques.

Mais, quelque bien qu'il ait pu faire dans ces différentes œuvres, le cœur de M. l'abbé Charrière le poussait à se dépenser à une œuvre à laquelle il attachait encore plus de prix et qui lui est chère entre toutes : l'Œuvre de Saint-Justin pour l'expansion de l'influence catholique dans les milieux orientaux d'Asie et d'Europe, dont il fut le promoteur en 1927. Les efforts qu'il déploya pour faire connaître cette œuvre apostolique nouvelle, lui susciter des bienfaiteurs qui permettent son essor et son épanouissement, formeraient assurément le chapitre le plus éloquent du dévouement de Mgr Charrière à une cause catholique. Les obstacles qu'il fallut franchir ne se comptèrent pas ; mais l'amour du Christ, dont, par l'Œuvre Saint-Justin, M. le chanoine Charrière veut étendre le règne chez nos frères de couleur, est si fort que le directeur de l'Œuvre ne se découragea jamais ; elle vit et prospère et elle s'est acquise, avec des mérites aux yeux de Dieu, des sympathies et des reconnaissances chinoises et hindoues dont l'Eglise est la bénéficiaire.

Le continuateur du Chanoine Schorderet à « La Liberté »

Il semblait, à voir M. l'abbé Charrière, devenu, depuis 1927, chanoine honoraire, puis, en 1922, chanoine non-résident de la cathédrale de Saint-Nicolas, chargé de tant d'occupations et de soucis, qu'il faisait sa part au service de l'Eglise et du pays. Il lui fut demandé davantage et, en 1941, c'est la direction de *La Liberté* qu'il devait accepter pour remplacer Mgr Savoy, R^me Prévôt de Saint-Nicolas, qu'on avait prié d'assumer la fonction à la mort de Mgr Quartenoud. Le champ de l'apostolat par la presse devait trouver en M. le chanoine Charrière un digne continuateur du chanoine Schorderet. Il mit à l'accomplissement de sa nouvelle tâche tout son cœur et toutes ses forces, qui sont grandes, et les lecteurs de *La Liberté* ont pu juger, depuis quatre ans, comment il a dirigé le journal avec une sagesse qui n'a jamais craint, dans les questions sociales surtout, les affirmations courageuses, et comment il a défendu la doctrine catholique, dans tous les domaines, avec une vigueur de pensée, mais aussi avec un esprit de charité bien propres aux apôtres.

L'écrivain

L'activité de M. le chanoine Charrière ne s'est par bornée à tout ce que nous avons dit jusqu'ici, qui ferait pourtant une vie bien remplie par combien d'autres.

M. le chanoine Charrière a trouvé encore du temps pour des travaux intellectuels. Après

sa thèse de doctorat, il fonda, en 1927, avec M. l'abbé Journet, l'excellente revue de culture catholique *Nova et Vetera*, dont la courageuse attitude en face de problèmes divers a souvent eu du retentissement. En 1939, M. Charrière publiait *Ego te absolvo*, ouvrage traduit en italiens (deux éditions) et rendu obligatoire en plusieurs diocèses ; en 1941, c'était *La physiologie des Heures canonales* ; en 1942, *Marie notre mère*, et cette année même *Problèmes d'aujourd'hui, vérités de toujours*, puis, *Mgr Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg*, toutes œuvres qui ont obtenu, à cause de leur riche substance, la faveur des ecclésiastiques et du monde laïque. Et pour faire rayonner toujours davantage, si possible, la vérité, Monseigneur Charrière a fondé, l'année dernière, le service d'informations en langue française de la *Katholische Internationale Presse Aktion* (Kipa), qui rend de si précieux services aux journaux catholiques.

Ad multos et felicissimos annos !

Dans toutes les fonctions qu'il a déjà remplies, Monseigneur Charrière a apporté non seulement des compétences exceptionnelles, mais une particulière bonté, qui est la marque de sa personnalité. Ne se laissant jamais rebuter par les difficultés, il est toujours arrivé à les vaincre par la persévérance et la bonté, en se proposant toujours de travailler pour le plus grand bien de tous et en vouant son zèle à la seule extension du règne de Dieu.

On se plaît ainsi à reconnaître que l'activité de Monseigneur Charrière, qui s'est exercée avec un incontestable succès dans tant de domaines divers et importants, a préparé en lui un évêque accompli, tel qu'on peut le souhaiter pour les temps difficiles que nous traversons.

Les fidèles du diocèse comme les catholiques de tout le pays suisse entoureront Monseigneur Charrière de leur vénération et de leurs prières. Monseigneur Besson, qui avait pour lui une affection spéciale, protégera ses pas *ad multos et felicissimos annos*.

L'avis officiel de la nomination

Son Excellence Monseigneur Bernardini, Nonce apostolique en Suisse, vient de nous aviser que Sa Sainteté Pie XII avait désigné comme Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, M. le chanoine Dr François Charrière, professeur à notre Grand Séminaire et directeur de *La Liberté* de Fribourg.

Nous sommes particulièrement heureux de porter cette nouvelle à la connaissance du clergé et des fidèles du diocèse et nous remercions respectueusement le Saint Père de ce choix qui comble nos vœux et réjouit les cœurs de tous.

Nous prescrivons à tous les prêtres, dès réception de cet avis, d'ajouter pendant trois jours aux oraisons de la messe l'*oratio pro gratiarum actione*.

L. Wæber,
Vicaire Capitulaire.

Après l'élection

La désignation par Sa Sainteté Pie XII de Son Exc. Mgr Charrière, comme Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, n'apporte encore, pour l'instant, aucune modification à l'administration temporaire du diocèse, telle qu'elle est entrée en vigueur le jour de l'élection de Monseigneur le Vicaire capitulaire. Tous les pouvoirs de juridiction et d'administration restent, jusqu'à nouvel avis, aux mains de ce dernier et de ses délégués. Ainsi que le prévoit le Code de Droit Canon, l'Evêque élu ne reçoit le pouvoir d'exercer sa charge que le jour où il aura pris, canoniquement, possession du diocèse. Trois étapes vont maintenant se succéder dans notre vie diocésaine :

1^o *Prise de possession du diocèse*. — Dès qu'il aura reçu ses Bulles d'élection de la part du Saint-Siège, Son Exc. Mgr Charrière aura la faculté de prendre aussitôt possession canonique de son siège épiscopal, même avant son sacre. Cette prise de possession du siège épiscopal est un acte de la plus haute importance, puisqu'elle confère à l'Elu tous les pouvoirs de juridiction et qu'elle décharge de ses fonctions Monseigneur le Vicaire capitulaire. Cet acte essentiel se fait, sans que l'Elu soit nécessairement présent — il suffirait qu'il mandate à cet effet un délégué — par la présentation des Bulles au Chapitre cathédral, en présence du Secrétaire du Chapitre ou du Chancelier de l'Evêché, qui dresse procès-verbal de cette séance solennelle (C. 334).

2^o *Consécration épiscopale*. — A moins d'empêchement légitime, tout Evêque élu doit recevoir la consécration épiscopale dans les trois mois qui suivent la réception de ses Bulles (C. 333). Cette consécration est réservée en principe au

Souverain Pontife qui, généralement, délègue à cet effet un Cardinal, un Nonce ou un autre Evêque. Voilà pourquoi la plupart des consécrations épiscopales se font d'ordinaire à Rome. Mais les circonstances présentes nous fourniront, peut-être, la faveur d'assister dans notre diocèse — en la Cathédrale de Fribourg — à un sacre d'Evêque.

3^o *Réception du nouvel Evêque*. — Après son sacre, surtout lorsque celui-ci s'est déroulé à Rome ou ailleurs, tout nouvel Evêque doit gagner son diocèse au plus tard dans les quatre mois qui suivent la réception de ses Bulles (C. 333). Cette arrivée fournit, généralement, au diocèse, l'occasion de témoigner, par des cérémonies extérieures solennelles, l'attachement filial qu'il manifeste à l'égard de son Chef. C'est ce qui avait eu lieu, à Fribourg, soit pour Mgr Colliard (17 janvier 1916), soit pour Mgr Besson (23 juin 1920).

Ces trois étapes de l'installation d'un nouvel Evêque peuvent évidemment se dérouler le même jour.

La croix rédemptrice

Les profondes pensées qui suivent sont extraites d'un article que M. le chanoine Charrière avait écrit dans *La Liberté* du 28 mars 1942 et reproduit dans *Problèmes d'aujourd'hui, Vérités de toujours*, publié au début de 1945, par les soins des Editions de l'Imprimerie St-Paul.

La croix de Jésus a toujours été la caractéristique des chrétiens. Ils se signalent aux autres hommes, dans leurs exercices religieux, par le signe de la croix. Ils ornent leurs demeures avec l'image du Crucifié, ils la portent sur eux, mais souvent sans se rendre compte de tout ce que veut dire cette croix.

L'époque tragique que nous vivons nous confère du moins l'avantage de méditer sur le sens profond du message dont nous sommes chargés.

Nous rendons-nous bien compte de ce qu'il y a de déconcertant pour la raison humaine dans ce que saint Paul lui-même appelle la folie de la croix ? La croix est une folie, en ce sens que jamais nous n'aurions pu deviner que Dieu ait pu nous aimer jusqu'à livrer son Fils sur une croix pour racheter nos péchés. La croix est une folie aussi en ce sens qu'il n'y a que Dieu qui puisse faire d'un échec retentissant comme celui-là la source de la rédemption. Nous sommes habitués sans doute sur terre à voir le succès arriver tout de même après un ou plusieurs échecs, mais nous ne disons pas que c'est l'échec lui-même qui est cause du succès. Dans le drame de Jésus, c'est un échec, un échec définitif aux yeux du monde, qui est cause du succès définitif. Ce n'est pas malgré la croix, mais par la croix, que nous sommes sauvés.

C'est que Dieu aime à se moquer de ce qui est puissant selon le monde, à se servir, au contraire, de ce qui est fragile, pour bien faire voir que ses voies à Lui ne sont pas les nôtres, que ses calculs sont différents des nôtres, parce que sa toute-puissance n'a pas besoin de notre concours. Il l'a montré au commencement du monde lorsque, de rien, il fit le ciel et la terre ; il le montre tout au long de l'histoire de la rédemption en faisant jaillir le succès de son Eglise de la passion de ses martyrs, de ses confesseurs. « Les martyrs, dit l'office divin, ont planté l'Eglise par leur sang, plantaverunt Ecclesiam sanguine suo. »

Il en est ainsi de chacun d'entre nous. C'est dans la mesure où nous saurons souffrir pour le Christ et avec Lui que nous serons avec Jésus et par Lui les rédempteurs de nos frères. Ne nous faisons pas illusion : nos paroles, notre dévouement dans les œuvres ne seront pas inutiles. Il ne faut pas les négliger, pas plus que Jésus n'a négligé d'exposer son programme, de guérir les foules ; mais le vrai succès vient par la Croix. C'est à l'heure où nous souffrons que, si nous le voulons, nous pouvons faire le plus de bien. C'est à l'heure où nos projets sont entravés, où nous sommes paralysés par la souffrance physique ou morale, que nous sommes en réalité le plus influents sur le cœur de nos frères. Cela, sans doute, ne se voit pas, mais cela est, d'une réalité plus vraie que les réalités sensibles.

Un chrétien qui comprend ces choses ne se découragera donc jamais. Le chrétien d'aujourd'hui se dira même que les heures tragiques que nous traversons sont sûrement grosses de rédemption pour une multitude d'âmes à qui Dieu attribuera les mérites des innombrables souffrances offertes dans son amour par la multitude des croyants crucifiés par la guerre.

Oui, si nous le voulons bien, nous traverserons ces épreuves dans le calme et même dans une joie intérieure plus intense que si nous avions autour de nous toutes les facilités d'exercer notre action. C'est à l'heure où nous sommes plus faibles que nous sommes plus forts. *Cum infirmior, tunc potens sum*. Les obstacles ne nous feront donc pas peur ; nous nous efforcerons de les dominer par la patience et nous saurons surtout nous rappeler que rien n'est plus efficace, dans l'ordre de la grâce, que le sacrifice, l'abnégation, la croix. Quant à ceux qui ne comprennent pas cette vérité consolante, nous offrirons pour eux toutes nos angoisses, nos incertitudes, nos impuissances. Nous prions pour la conversion de ceux qui mettent leur salut et celui de leur pays dans la « volonté de puissance », dans la vengeance et la violence.

NOUVELLES DU JOUR

Le général de Gaulle va succéder au général de Gaulle.

Un déficit de 34 milliards.

M. Truman préconise le service militaire d'un an.

Démentis soviétiques.

La plupart des commentaires portés sur les votations françaises de dimanche dernier concordent sur deux points : tout d'abord, le referendum comme les élections sont un triomphe pour le général de Gaulle, dont les adversaires les plus irréductibles, les radicaux-socialistes, ont subi une défaite irrémédiable ; ensuite, le Mouvement républicain populaire a obtenu un succès extraordinaire.

Autre remarque : la répartition des sièges dans l'Assemblée constituante donne le pourcentage suivant : communistes, 27,5 % ; socialistes, 27,3 % ; M. R. P., 27,1 % ; modérés et droite, 14,1 % ; radicaux-socialistes, 4 %. Dans la Chambre de 1936, la répartition était la suivante : communistes, 15 % ; socialistes, 27,5 % ; radicaux-socialistes, 14,5 % ; modérés de toutes catégories, 43 %. On relève l'étonnante égalité des résultats obtenus par les trois grands partis, dont chacun aura un peu plus d'un quart de sièges.

Aux récentes élections aux Conseils généraux, on avait eu les proportions suivantes : communistes, 14,4 % ; socialistes, 31,6 % ; radicaux-socialistes, 19,5 % ; M. R. P., 8,8 % ; modérés et droite, 25,7 %

Les votations passées, il faut maintenant songer à l'avenir : le 6 novembre, le général de Gaulle remettra ses pouvoirs au président de l'Assemblée constituante, qui sera vraisemblablement M. Félix Gouin. Le 7, sans doute, le général, vainqueur du referendum, sera chargé de former le nouveau gouvernement. Quel sera-t-il ? Gouvernement de concentration ou d'« unanimité » ?

C'est à cette question qu'essayent de répondre les journaux parisiens. Pour l'*Epoque*, il est probable que le général de Gaulle préférera, pendant la durée limitée de la Constituante (sept mois), un cabinet d'unité nationale où seront représentés, à parts égales, socialistes, MRP, communistes et autres groupes de la nouvelle Assemblée. Un programme minimum serait soumis à l'approbation des divers groupes : entente avec les Soviets comme avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, réalisations sociales comportant des nationalisations « raisonnables ».

Pour *Libération*, le général de Gaulle formerait un ministère constitué à parts égales : un quart communiste, un quart socialiste, un quart MRP, un quart divers et techniciens ; ce gouvernement s'assignerait deux missions essentielles : à l'extérieur, représenter avec autorité la France dans les conversations en cours ; à l'intérieur, mener une politique résolue en matière économique et sociale.

On avait annoncé, il y a quelque temps, que M. Churchill, devant intervenir, aux Communes, dans un débat de politique étrangère, allait pourfendre son successeur, M. Bevin.

En fait, la discussion fut des plus académiques et M. Bevin fut porté aux nues ou à peu près.

De même, on annonçait pour hier, mardi, toujours aux Communes, une vive intervention de l'ancien Premier, dans le débat sur le budget ouvert par l'exposé du chancelier de l'Echiquier (ministre des finances), M. Hugh Dalton.

Celui-ci a résumé à grands traits ses difficultés, qui sont celles de tous les ministres des finances : lutte contre l'augmentation du coût de la vie, recherche de l'équilibre commercial, nécessaires dépenses sociales (allocations familiales, pensions aux vieillards, politique des logements, etc.), plans divers de reconstruction, et tant d'autres problèmes qui font pâlir ceux qui ont la charge des deniers publics.

Le chancelier de l'Echiquier a encore rappelé que son prédécesseur avait évalué, en avril dernier, le revenu total de l'Etat durant l'année à 3 milliards 265 millions de livres et les dépenses, à 5 milliards 565 millions. Estimation parfaitement exacte et dont il ressort que le déficit s'élèvera finalement, après tous les aménagements possibles, à près de deux milliards de livres environ.

M. Dalton ayant terminé son exposé, M. Churchill l'a complimenté d'avoir exposé, « avec une grande habileté, par quelle série de traquenards passe chaque liard avant de parvenir au contribuable et ensuite comment

la moindre somme qui lui reste est enlevée au moyen de contributions ». Le chef de l'opposition n'a pas dissimulé la crainte qu'il ressentait pour l'avenir, en constatant que, « pendant la plus grande partie de l'année financière, les dépenses de guerre sont maintenues au même taux, alors que l'Allemagne et le Japon ont déposé les armes ». « Si ces dépenses sont maintenues en temps de paix, a-t-il conclu (et M. Dalton a dû être heureux de s'en tirer ainsi), elles paralyseront tout retour à la prospérité et nous affaibliront, en cette période critique où nous pouvons tant perdre ou tant gagner. »

Tandis que notre Conseil fédéral annonçait de notables allègements concernant le service militaire, aux Etats-Unis, le président Truman recommandait au Congrès l'instruction militaire obligatoire d'un an pour tous les Américains, dès l'âge de 18 ans.

M. Truman a précisé à ce sujet : « Notre volonté d'avoir une armée forte ne signifie pas que nous ne croyons pas au succès de l'organisation mondiale. Nous envisageons au contraire d'appuyer la Charte par tous les moyens dont nous disposons. Mais ce n'est que par la force que nous pouvons montrer à d'éventuels agresseurs que nous ne voulons pas laisser menacer la paix et la liberté. »

Surtout, les Etats-Unis ne peuvent plus se payer le luxe de compter avoir le temps nécessaire pour s'armer. « A l'avenir, le cœur même des Etats-Unis serait un des premiers objectifs de l'agresseur. Notre sécurité géographique a disparu avec la naissance des bombes-fusées, des porte-avions et des armées modernes aéroportées. » Par conséquent, les Etats-Unis doivent être à même de protéger leurs côtes, de prévenir toute agression et d'attaquer eux-mêmes l'adversaire.

Le président Truman a conclu : « Jusqu'à ce que nous soyons sûrs que l'organisation des Nations-Unies fonctionnera parfaitement, nous devons garder notre supériorité sur terre, sur mer et dans les airs. Les recherches scientifiques, le matériel nouveau et les nouvelles armes ne suffiront pas pour faire front à un puissant ennemi. Nous devons disposer de troupes instruites pour l'utilisation de ces armes. »

Une agence américaine, toujours la même, après avoir fait état des bruits qui courent sur la santé de Staline, et signalé que de grandes manœuvres de l'armée russe étaient en cours le long de la frontière bulgare-turque, a encore fait entendre, hier, mardi, que la situation, à Moscou, était pour le moins « troublée » et que, dans les pays occupés par les soldats soviétiques, les désertions de ceux-ci se multipliaient.

Ce qui a donné lieu à toute une série de démentis russes concernant plus particulièrement la santé du maréchal Staline, qui est parait-il, « excellente », et les manœuvres à la frontière turque qui ressortent de la plus catégorique « fantaisie ».

Ajoutons que tout cela n'est pas fait pour améliorer les relations russo-anglo-saxonnes, qui ne vont pas sans donner quelques inquiétudes et qui ne sont en tous cas pas de bon augure en ce qui concerne l'esprit qui régnera au sein de l'organisation des Nations-Unies.

Le rapatriement des Américains

Paris, 23 octobre.

Du jour de la victoire en Europe au 15 octobre, un million 718.000 soldats américains ont été rapatriés. En février 1946, il ne restera plus de soldats américains en Europe, sauf en Allemagne.

Le rapatriement du Japon est naturellement plus lent. Du jour de la victoire dans le Pacifique au 15 octobre, près de 300.000 soldats ont regagné l'Amérique.

Condamnation à Bruxelles

Bruxelles, 23 octobre.

Le Conseil de guerre a condamné le sénateur Borginon, accusé de collaboration avec l'ennemi, à 20 ans de détention.

Le « Gauleiter » d'Alsace livré aux Français

Baden-Baden, 23 octobre.

Le *Gauleiter* de l'Alsace, Robert Wagner, sera livré aux autorités françaises. Wagner est actuellement à Mannheim.

Le parti démocrate-chrétien à l'Assemblée consultative italienne

La première session de l'Assemblée consultative italienne, qui eut lieu à Rome il y a quelques jours, a permis au parti démocrate-chrétien, nouveau venu sur la scène politique de la péninsule, de faire son entrée officielle dans la vie publique. Une demi-douzaine d'orateurs appartenant au parti ont successivement pris la parole afin de définir le programme démocrate-chrétien et de faire prendre au parti la place de premier plan qui lui revient désormais dans les séances pré-parlementaires de l'Assemblée consultative.

C'est par une décision lourde de signification politique que les représentants du parti démocrate-chrétien inaugurèrent leur participation aux séances de l'Assemblée. Ils renoncèrent, en effet, à siéger sur les bancs de droite, dans l'hémicycle du palais de Montecitorio, pour occuper les bancs du centre et de la gauche, marquant d'emblée par ce geste éminemment symbolique l'orientation de leur programme et la direction de leurs tendances.

Le premier orateur démocrate-chrétien, M. Paolo Coppa, de Gênes, confirma d'emblée le sens de ce déplacement stratégique en préconisant avec éloquence l'adoption d'une politique sociale très poussée. La parole fut ensuite donnée à un ancien ouvrier-typographe, M. Achille Grandi, représentant démocrate-chrétien de la Confédération générale du travail, qui se prononça très nettement, au nom du parti, en faveur du maintien de l'unité syndicale. Ce fut ensuite le tour d'une jeune femme, la première Italienne qui ait jamais pris la parole dans une assemblée de ce genre. Son exposé remporta un vif succès. Mme Angela Cingolani, s'adressant à la Consulta, au nom des femmes catholiques, revendiqua pour ses compagnes, comme pour toutes les femmes italiennes, le droit d'occuper des postes de premier plan dans les grands organes de l'Etat, en particulier aux ministères du travail, de l'éducation, dans les institutions gouvernementales d'assistance et surtout dans les œuvres de la maternité et de l'enfance. Et, afin d'emporter l'adhésion de ses auditeurs, Mme Cingolani fit observer que l'essai valait bien la peine d'être tenté, car, quoi qu'il puisse advenir, les femmes ne pourraient certes pas faire pis que leurs compagnons du sexe fort.

Le grand orateur démocrate-chrétien de la session fut M. Piccioni, membre de la direction du parti. L'exposé de cet avocat toscan à la Consulta fut certainement l'un des meilleurs que l'on y entendit. Après avoir renouvelé l'adhésion de principe du parti au cabinet Parri et à la coalition gouvernementale actuelle des six partis, l'orateur s'éleva contre les pouvoirs illimités et illégitimes que s'attribuent certains comités de libération dans les fabriques et les usines. Il demanda leur suppression pure et simple en déclarant qu'il importe d'empêcher la politique de pénétrer en maîtresse dans les organes directeurs des instruments de production. Cette saillie permit à M. Piccioni de rappeler que le parti démocrate-chrétien est favorable, dans l'ensemble, à l'institution des conseils de gestion et à la nationalisation, ou socialisation, de certaines grandes entreprises.

Abordant le problème de la collaboration avec l'extrême-gauche, l'orateur confirma la volonté du parti de demeurer fidèle à la politique d'union syndicale, non sans adresser toutefois un net avertissement et une claire mise en garde au parti communiste, de la teneur suivante : « Nous vous disons, a déclaré M. Piccioni aux consultants communistes, que nous sommes et que nous demeurerons toujours aux côtés des forces démocratiques progressistes, prêts à riposter à toute attaque et à toute

menace éventuelles des forces réactionnaires. Mais il nous faut ajouter que si l'on veut obtenir une collaboration politique plus concrète entre des partis tels que les nôtres, dont les conceptions idéologiques sont si nettement et si profondément opposées, il est indispensable de s'entendre tout au moins sur le point fondamental, soit sur la manière dont on doit faire usage de la liberté. Il ne suffit pas de dire : « Nous acceptons la formule démocratique de la liberté » ; il faut définir ce que l'on entend par ces termes. Et quand il s'agit de communisme et de parti communiste, la définition devient encore plus nécessaire, car il ne nous semble pas que le principe démocratique de la liberté soit suffisamment respecté là où le communisme s'est incarné dans un système et une structure concrètes. Il ne faut donc pas seulement s'entendre sur les mots, mais aussi et surtout sur les actes et sur les faits, en montrant clairement comment on entend respecter pratiquement les opinions d'autrui, les droits des minorités, les idéologies différentes et les systèmes politiques adverses. C'est bien par cela qu'il faut commencer. Or, nous qui, après vingt ans de tyrannie fasciste, sommes ici pour fonder un régime véritablement et intégralement démocratique, nous souhaitons que cette définition, cette clarification que nous attendons maintenant de vous, vienne au plus tôt et de la manière la plus nette et la plus claire possible, de manière à permettre aux forces vraiment démocratiques et progressistes de travailler en commun à la reconstruction de la nouvelle Italie. »

Cette sorte de mise en demeure n'a soulevé jusqu'ici aucun écho dans les milieux autorisés du parti communiste. Mais, trois jours plus tard, l'*Unità*, grand organe de ce mouvement, publiait un article de fond intitulé : « Les deux visages de la démocratie chrétienne », dans lequel le parti catholique était ouvertement qualifié de mouvement « réactionnaire ». Cela n'a d'ailleurs point empêché un porte-parole du parti communiste, M. Terracini, qui prit la parole à la Consulta après M. Piccioni, d'exprimer le souhait qu'un « accord » puisse être conclu entre les deux partis sur certains points essentiels qu'il énumérait de la façon suivante : défense des libertés élémentaires du citoyen, lutte contre le retour offensif des forces réactionnaires, assainissement moral du pays, imposition fiscale des richesses illicites, confiscation des profits de guerre, contrôle national de la production. Cette proposition d'accord est à son tour demeurée sans réponse dans le camp démocrate-chrétien et il ne semble pas, en l'état actuel des choses, qu'il lui en sera donné.

Les interventions démocrate-chrétiennes à l'Assemblée consultative ont produit sur les assistants et dans l'opinion une impression profonde. Les divers orateurs, qui affrontèrent pour la première fois une assemblée nationale et les consultants du parti se sont imposés à l'attention générale par leur comportement d'une grande dignité, leur langage et leur attitude pleins d'équilibre, empreints de tact et de pondération. On sait que la première séance de l'Assemblée s'est ouverte aux cris de « Vive la République » jetés par quelques membres des partis d'extrême-gauche en défi à la monarchie. Cet éclat suscita dans la salle de vives approbations et des mouvements divers. Les membres du parti démocrate-chrétien, dont les dirigeants sont en majorité anti-monarchistes, gardèrent le silence et s'interdirent toute manifestation. La preuve était ainsi donnée de leur virilité politique et de l'authentique *fair play* dont est animé leur esprit démocratique. J. V.

L'ORGANISATION DES NATIONS-UNIES

Londres, 23 octobre.

Le comité exécutif des Nations-Unies a approuvé le rapport sur le conseil de la sécurité après que M. Gromyko, délégué soviétique, eut présenté quelques objections. M. Gromyko a également critiqué le rapport sur l'organisation du secrétariat, mais celui-ci fut tout de même approuvé, en dépit de l'opposition des délégations russe, yougoslave et tchécoslovaque.

Les traitements annuels suivants ont été envisagés : pour le secrétaire général, 5000 livres ; pour les vice-secrétaires et les directeurs, 3000 à 5000 livres. Un contrat de cinq ans devrait être signé par les fonctionnaires.

LE VATICAN ET LA YOUGOSLAVIE

Cité du Vatican, 23 octobre.

La nomination d'un « régent » de la nonciature à Belgrade, en la personne d'un prêtre américain, a suscité le plus vif intérêt dans tous les cercles catholiques.

Contre les déportations d'Allemands

Londres, 23 octobre.

Le comte Bertrand Russell, mathématicien connu, considéré comme l'un des intellectuels anglais les plus éminents, a protesté contre les déportations en masses de ressortissants allemands de l'Europe orientale.

Le comte Russell a fait allusion au procès de Belsen et il a ajouté : « Est-il plus humain de chasser des vieilles femmes et des enfants pour les faire mourir à distance que d'asphyxier des juifs dans des chambres à gaz ? »

Vers la fin de la grève des dockers

Londres, 23 octobre.

Des délégués des dockers de toutes les régions du pays ont tenu à Londres une conférence au cours de laquelle ils ont voté une résolution recommandant la reprise immédiate du travail.

Les délégués sont aussitôt rentrés dans leurs circonscriptions afin de prendre les mesures en vue de la reprise immédiate du travail.

NOUVELLES DIVERSES

Aux Communes, M. Attlee a annoncé la prochaine parution d'un Livre blanc donnant le détail des pertes britanniques au cours de la guerre.

— Les socialistes norvégiens, qui détiennent la majorité au *Storting*, ont décidé de constituer le gouvernement sans les communistes.

— M. Bénéš, président de la République tchécoslovaque, a fixé la réunion de l'Assemblée nationale provisoire au 28 octobre.

— Le Tribunal permanent de justice internationale tiendra séance le 26 octobre à La Haye.

— Les élections communales anglaises auront lieu le 1er novembre prochain, pour la première fois depuis 1938.

— Le président de la République indonésienne Soekarno est rentré à Batavia, après un voyage dans l'ouest de Java.

— Le délégué du Département d'Etat américain en Bulgarie et Roumanie, M. Ethridge, est arrivé lundi à Sofia.

— M. Churchill se rendra, le 15 novembre, à Anvers, où il sera nommé citoyen d'honneur, et à Louvain.

— Ahmed Saeed, vice-président de l'organisation musulmane de l'Inde, a déclaré que le monde mahométan, de Tripoli à Singapour, s'oppose à ce que la Grande-Bretagne donne suite aux revendications sionistes.

En France

Conseil des ministres

Au Conseil des ministres, M. Tixier, ministre de l'Intérieur, a donné les précisions suivantes sur les résultats du referendum en Algérie : à la première question, on a constaté 96 % de *oui*, et 71,4 % à la seconde.

Le Conseil a nommé la délégation qui représentera la France à l'Institut de coopération intellectuelle, créé d'après une décision de la Conférence des Nations unies. Cette délégation sera présidée par M. Léon Blum.

Sur la proposition de M. Frenay, le conseil a arrêté les dispositions concernant la Fête nationale du 11 novembre.

Une motion du Mouvement républicain populaire
Le comité exécutif du Mouvement républicain populaire a adopté la motion suivante :

Le comité exécutif, ayant examiné la situation politique issue des élections générales, se félicite du succès éclatant remporté par le programme du Mouvement républicain populaire devant le corps électoral. Il proclame sa volonté de réaliser le programme du Conseil national de la Résistance, charte de tous les républicains.

Le résultat des élections en Algérie

Voici les résultats des élections en Algérie : communistes, trois ; Mouvement unifié de la renaissance française, un ; socialistes, deux ; radicaux-socialistes, deux ; Mouvement républicain populaire, deux ; républicains démocrates indépendants, un ; républicains de gauche, un ; indépendants de gauche, un.

L'épuration

MM. Yves Bouthillier, ancien ministre des finances du gouvernement de Vichy, et René Bousquet, ancien secrétaire général de la police de Vichy, ont été interrogés par la commission d'instruction de la Haute Cour de justice.

Un mandat d'arrêt a été lancé contre Gaston Bergery, ancien ambassadeur de Vichy en Turquie, qui se trouvait dernièrement à Istanbul.

A Grenoble, Justin Contamin, qui appartenait à la Gestapo, a été condamné à mort par la Cour de justice de l'Isère. Il était l'instigateur de la tuerie qui eut lieu le 25 mai 1944 à Vienne, où 22 patriotes ont été fusillés.

La lutte contre l'alcoolisme

Une ordonnance parue au *Journal officiel* prend certaines dispositions pour lutter contre l'alcoolisme en réduisant, notamment, le nombre des débits de boisson.

Pénurie d'électricité à Paris

Le préfet de Police de Paris a pris un arrêté fixant jusqu'à nouvel avis à 18 h. l'heure de fermeture des magasins de toute nature, y compris les salons de coiffure. Les pharmacies et magasins d'alimentation sont exemptés de cette mesure. Il est fait appel aux cafetiers et restaurateurs pour que l'éclairage de leurs établissements soit réduit de moitié. Les spectacles, y compris les spectacles forains, ne pourront pas commencer avant 21 h., le dimanche excepté.

En Allemagne

Le procès de Dachau

Avant le procès de Nuremberg commencera le procès contre les criminels de Dachau, où plus de 3000 personnes ont subi la torture ou ont été soumises à des expériences de vivisection. Plus de 40 inculpés comparaitront devant une Cour américaine. L'acte d'accusation mentionne encore l'assassinat de 5000 juifs.

Des documents accablants

Des documents de la plus haute importance, appartenant à Rosenberg, ont été trouvés dans un château de Bavière. Ces documents seront produits au procès de Nuremberg. Il y a notamment des copies de lettres envoyées par Rosenberg à Hitler, Hess et Goering.

LE PRIX DE LA GUERRE

A propos de la publication de l'acte d'accusation des 24 criminels de guerre qui vont être jugés à Nuremberg, on donne les indications que voici sur le coût de la guerre mondiale : sans tenir compte des centaines de milliards dépensés pendant cette période, les statistiques récentes indiquent que le nombre des victimes s'est élevé à 14 millions et demi de soldats et d'officiers tués. On compte 29 millions et demi de blessés et de mutilés, alors que 2.800.000 civils ont été tués par les bombardements, et 5 millions et demi gazés, incinérés ou assassinés d'une autre façon. En outre, 245.000 personnes ont perdu leurs foyers et leurs biens par suite des bombardements. 15 millions ont été évacués ou déportés, et enfin 11 millions de personnes de diverses nationalités ont été tuées ou torturées dans les camps de concentration allemands.

Dans l'ensemble de l'Europe, il manque maintenant 30 millions de logements, 150 millions de personnes sont sans abri, en proie à la faim et aux épidémies. Des millions meurent par suite de la misère d'après-guerre.

Tous ces chiffres reflètent l'incommensurable responsabilité des criminels de guerre allemands.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Les missionnaires martyrs

La conférence des Missions étrangères annonce la mort de Mgr Leys, des Pères Blancs, vicaire apostolique de Kivu, au Congo belge. Elle signale aussi que plusieurs missionnaires ont péri tragiquement aux Philippines. Cinq des Pères ont été massacrés par des soldats japonais.

EN ITALIE

Le cardinal Lavitrano quitte Palerme

(Kipa.) — Son Em. le cardinal Lavitrano, préfet de la Congrégation des religieux et ancien archevêque de Palerme, a pris congé de cette ville pour s'établir à Rome en qualité de cardinal de Curie. La municipalité de Palerme lui a décerné à cette occasion le titre de citoyen honoraire de la ville. La remise du diplôme a donné lieu à une cérémonie officielle d'adieu, à laquelle prirent part l'ancien président du Conseil Orlando, le haut-commissaire allié pour la Sicile et les hauts fonctionnaires du gouvernement italien. Des discours ont été prononcés, rendant hommage au cardinal et lui exprimant la gratitude de Palerme pour l'œuvre bienfaisante accomplie dans son diocèse durant la guerre.

On sait que le successeur du cardinal Lavitrano est Mgr Ruffini, jusqu'ici secrétaire de la Congrégation pour les séminaires et universités.

Socialistes et communistes

Le comité du parti socialiste italien a terminé sa session, approuvant un ordre du jour où il confirme la volonté de poursuivre la coalition avec les communistes.

Toutefois, le parti socialiste italien défend l'idée de la création d'un parti unique des travailleurs, avec participation des catholiques.

Les tâches futures de la Croix-Rouge

Au moment où les hostilités viennent de prendre fin, le Comité international de la Croix-Rouge s'est adressé aux Comités centraux des Croix-Rouges nationales pour exposer ce que devrait être, selon lui, l'action de la Croix-Rouge avec le retour au temps de paix.

Après avoir rappelé que, dans la période transitoire que nous traversons aujourd'hui, des millions de prisonniers sont encore captifs, que la menace de la famine et des privations de toute sorte grandit jour après jour, le Comité international souligne que la Croix-Rouge a pour devoir de concourir à la tâche de reconstruction du monde en contribuant à ce que l'idée d'humanité ne sombre pas dans les abîmes de la guerre. Les distinctions faites jusqu'ici à l'égard des catégories de personnes qui devraient jouir d'une protection spéciale — notamment la population civile en regard des forces armées — deviennent pratiquement inapplicables et le développement des moyens de combat se trouve encore accentué par l'utilisation de la physique atomique.

L'humanité se trouve aujourd'hui devant de graves décisions d'ordre moral à prendre. La protection de la population civile doit reposer désormais sur des principes identiques à ceux qui régissent les conventions relatives à la protection des militaires blessés et des prisonniers de guerre. Il en est de même des efforts que la Croix-Rouge déploie pour fournir des secours aux femmes et aux vieillards des territoires occupés et pour assurer la sauvegarde de l'enfance.

L'idéal de la Croix-Rouge, comme le rappelle le Comité international, dépasse de beaucoup les droits des gens et de la guerre. Au sens le plus profond du terme, toute communauté humaine dépend de cet idéal.

Sur la route du travail

Washington, 23 octobre.

(United Press.) — Les mineurs de cinq Etats ont repris le travail, ce qui fait que 30.000 ouvriers des aciéries travaillent de nouveau.

Dans l'Etat de Michigan, les ouvriers des services publics ont déclaré également la fin de la grève.

Le puissant syndicat des ouvriers de l'auto, à Détroit, insiste toujours pour obtenir une augmentation de 30 % des salaires pour 600.000 ouvriers groupés dans ce syndicat.

La situation en Chine

Tchoungking, 23 octobre.

Des représentants du gouvernement central chinois et du parti communiste se sont rencontrés afin d'empêcher que les rencontres qui ont opposé, ces jours-ci, les troupes communistes aux troupes gouvernementales n'aboutissent à une véritable guerre civile dans la province du Changtoug.

RADIO

Mercredi, 24 octobre

Radio-Suisse romande : 10 h. 10, Emission radio-scolaire : Le saxophone. 10 h. 40, Vision de rêves chinois. 11 h. 30, Genève vous parle : Visage du passé. 12 h. 15 : Le rail, la route, les ailes. 13 h. 15, Quatuor en sol mineur (Debussy). 17 h. 45, Emission pour les jeunes : Comment chanter les chants scolaires ? 18 h., Au rendez-vous des benjamins. 19 h., enquête économique et sociale. 19 h. 25, Chronique fédérale. 20 h. 15, concert symphonique.

Radio-Suisse allemande : 12 h. 15, duos d'opéras de Rich. Strauss. 12 h. 40, duos de piano. 13 h. 25, Nouveaux livres. 17 h., musique symphonique. 17 h. 45, D'Johreszyle, chants et poèmes par des enfants du Freidhof et un chœur d'élèves de Mutterz. 18 h. 10, disques d'un voyage en Extrême-Orient. 19 h. 40, Echo du temps. 21 h., Trio en do mineur, op. 5 (M. Bruch).

Epuration au Département politique fédéral

A la suite de la démission forcée d'un haut fonctionnaire du Département politique fédéral, ce Département, d'entente avec le Conseil fédéral, a décidé d'ouvrir une enquête administrative contre certains de ses fonctionnaires.

AFFAIRES SUISSES

Vers la liquidation des pleins pouvoirs

La commission des pouvoirs extraordinaires du Conseil national a examiné ses futures méthodes de travail. Elle renoncera, en principe, à traiter les questions confidentielles, ce qui avait d'utile pendant la guerre. La commission envisage comme tâche principale de vouer son attention à l'abolition accélérée des pleins pouvoirs. Elle a décidé de charger différentes sous-commissions d'examiner les arrêtés pris en vertu des pleins pouvoirs dans les limites des attributions des différents départements en vue de leur suppression, de leur modification ou de la transition la plus rapide possible dans la législation ordinaire.

Une discussion sur le droit d'asile et l'épuration a eu lieu en présence de M. von Steiger, président de la Confédération, chef du Département de justice et police, et un échange de vues sur la position de la Suisse en face des Nations Unies et sur les avoirs allemands en Suisse a eu lieu en présence de M. Petitpierre, chef du Département politique.

La commission a approuvé, à titre consultatif, l'arrêté du Conseil fédéral du 19 octobre 1945 sur la modification de l'arrêté relatif à l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Diplomatie

Mardi à midi, le nouveau ministre de Pologne en Suisse, M. Jerzy Putrament, a été reçu au Palais fédéral par le président de la Confédération, M. de Steiger, et le chef du Département politique fédéral, M. Petitpierre, à qui il a remis ses lettres de créance.

Le nouveau ministre de Pologne à Berne est âgé de 35 ans. Il est né à Minsk et s'est consacré jusqu'ici à la littérature et au journalisme. En 1941, il fut contraint de se réfugier sur sol russe où il travailla avec l'union des patriotes polonais dont il rédigea le journal *Nowe Widnokregi* (Nouveaux Horizons). En 1943, lors de la création sur sol soviétique de l'armée polonaise, M. Putrament fut l'un des membres fondateurs de la première division polonaise « Tadeusz Kosciuszko ». Durant l'offensive russe de 1944, il entra avec les unités de l'armée polonaise en territoire polonais libéré et fut chargé de collaborer à l'organe gouvernemental paraissant à ce moment à Lublin, le *Rzeczpospolita* (la République). En 1945, il fut nommé rédacteur en chef de la *Dziennik Polski* de Cracovie, où il est demeuré jusqu'à sa nomination comme ministre de Pologne en Suisse. M. Putrament est l'auteur de *Guerre et printemps*.

Pour sauver des enfants !

Le Comité international de la Croix-Rouge, l'Union internationale de secours aux enfants, Caritas, le Congrès mondial juif, le Conseil oecuménique des Eglises, ont décidé de lancer l'appel suivant :

L'hiver est là. Des millions d'enfants en Europe vont mourir de faim et de froid si des secours immédiats ne leur viennent des pays qui disposent de vivres, de vitamines, de médicaments, de vêtements. Dénués de tout, ces enfants ne peuvent être sauvés que par un effort mondial fait en leur faveur. Que toutes les organisations officielles ou privées, religieuses ou laïques, s'y emploient sans délai ou, d'ici peu, il sera trop tard.

Nous demandons au public, partout, de soutenir généreusement tous les groupes et institutions prêts à agir. Tout d'abord, il faut réunir des fonds considérables pour l'achat de vivres, de produits pharmaceutiques, de vitamines, de literie et aussi pour recueillir des orphelins ou abriter des enfants sans foyer. Des vêtements chauds en quantités énormes sont nécessaires. Qu'on en fasse des collectes partout et qu'on les distribue par les soins d'organisations qualifiées.

Seule, une action immédiate et coordonnée peut écarter une catastrophe sans précédent. La situation est si grave en maints pays d'Europe qu'elle nous oblige à lancer en commun, et de la façon la plus pressante, ce cri d'alarme. Ayant vu des souffrances et entendu ces innombrables appels à l'aide, nous nous adressons à la conscience de chacun. Que chacun, et tout de suite, apporte son offrande, en espèces ou en nature.

Certes, nous reconnaissons sans réserve les efforts déjà déployés dans ce sens tant par des gouvernements que par des organisations internationales ou nationales. Mais il faut, et de toute nécessité, encourager, intensifier de tels efforts, vu l'effroyable misère qui pèse actuellement sur l'enfance en Europe. Nous nous déclarons résolus à unir nos forces pour la secourir dans sa détresse actuelle, sans aucune distinction de nationalité, de race ou de confession.

Avant les élections genevoises

M. Isaac Anken, chef du Département genevois de l'Intérieur et de l'agriculture, a décliné une nouvelle candidature au Conseil d'Etat. C'est le troisième conseiller d'Etat élu en 1936 qui prend cette décision, les deux autres étant MM. Lachenal et Balmer.

Les trois partis de l'Entente nationale : radical, national-démocrate et indépendant-chrétien-social, ont décidé d'appareiller leurs listes pour les élections au Grand Conseil, les 3 et 4 novembre prochain.

Pas de cours de répétition en 1946

Le Conseil fédéral a décidé hier, mardi, qu'il n'y aura pas de cours de répétition en 1946.

Le chef du Département militaire fédéral, conseiller fédéral Kobelt, a fait à ce propos les déclarations suivantes :

Après la première guerre mondiale, il n'y eut pas de cours de répétition en 1919 ; en 1920, seules des troupes d'exercice furent appelées à des écoles et à des cours ; en 1921, il n'y eut des cours de répétition que pour les troupes d'élite et, en 1922, on revint à l'état normal.

Le problème a été examiné sous l'angle militaire, politique, financier et psychologique.

La commission de défense nationale a déclaré que, malgré ses craintes, elle était d'accord qu'il n'y eût pas de cours de répétition en 1946, cela toutefois sous certaines réserves. C'est ainsi qu'il est nécessaire d'organiser des cours de cadres dans une plus large mesure, également pour les sous-officiers, puis des cours spéciaux et des cours techniques. Il faudra donc lever divers groupes pour les écoles de tir et les exercices de tir. La commission de défense nationale a recommandé de lever comme formations de troupes d'exercice celles qui n'ont accompli aucun service actif en 1945, ce qui fait que pas moins de 37 bataillons entrent en ligne de compte.

Des cours de répétition devront de toute façon avoir lieu en 1947.

La décision de la commission de défense relève de différentes raisons. La situation politique n'est pas encore telle qu'on était peut-être en droit de l'attendre à la fin du mois de mai. Différents nuages n'ont pas encore disparu de l'horizon. Nous avons tout intérêt à maintenir notre préparation militaire.

Du point de vue strictement militaire, des cours de répétition l'an prochain seraient une nécessité, en dépit des six années de service actif. L'armée a acquis une grande expérience technique, mais les faits ont démontré que les hommes désapprennent rapidement. La suppression des cours de répétition en 1946 provoquera fatalement une diminution de l'état d'instruction de l'armée, qu'il faudra ramener à l'état normal en 1947, en poussant plus avant. L'instruction des chefs subira également un déficit. De plus, en cas de désordres intérieurs, il n'y aurait en 1946 pas de troupes à disposition, de sorte qu'il faudrait faire des levées spéciales de troupes.

Des considérations économiques, notamment le manque de bras dans l'agriculture, sont aussi entrées en ligne de compte.

Des considérations financières ont également été déterminantes : 35 millions seront économisés au budget de 1946.

Il y a eu aussi des considérations politiques. Le Conseil fédéral tient beaucoup à ce que tous les partis servent sous les drapeaux et que l'antimilitarisme ne lève pas la tête durant la période de transition. Enfin, une considération d'ordre psychologique a été également retenue : une pause était indiquée pour tenir compte de la grande fatigue du service militaire.

Les levées de troupes pour la garde et pour la liquidation demeureront nécessaires au-delà du nouvel an. Il s'agit d'un bataillon d'infanterie, d'une division d'artillerie et de six détachements de magasiniers. Ces troupes se recrutent en partie dans les rangs de volontaires et de retardataires. D'après le dernier rapport, ces services comptaient encore 6800 hommes, alors qu'ils n'en comptent plus que 3750 après le nouvel an. De plus, des cours de réadaptation devront être introduits, par exemple dans l'artillerie.

En 1946, des écoles de recrues auront lieu pour tous les hommes de 20 ans qui n'ont pas fait cette école à l'âge de 19 ans en 1945. De cette façon, environ un tiers des jeunes gens qui ont eu 19 ans cette année devront faire leur école de recrues en 1946. Il faut y ajouter les renvoyés et les jeunes gens de 19 ans qui s'annonceront volontairement en 1946. Les écoles de recrues auront ainsi la moitié de leurs effectifs de 1945.

Une décision définitive n'a pas encore été prise à propos des tirs obligatoires en 1946. Ils seront probablement supprimés pour le landsturm.

L'emploi de la main-d'œuvre étrangère

La question de l'emploi éventuel de la main-d'œuvre étrangère a été soulevée à la séance du Conseil fédéral d'hier, mardi. L'examen de la question sera poursuivi éventuellement en coopération avec les autorités d'autres pays.

La main-d'œuvre fait défaut en ce moment dans certaines branches de notre économie, en particulier dans l'industrie du textile, l'agriculture, les hôtels-restaurants et le service domestique. Des milliers de personnes, surtout des femmes, pourraient être occupées. Les autorités fédérales examinent dans quelle mesure on pourrait autoriser l'entrée en Suisse d'une main-d'œuvre étrangère en envisageant la possibilité d'un surcroît ultérieur d'occasions de travail.

La Société des nations se réunira en 1946

La commission préparatoire des Nations-Unies et son comité exécutif ont été chargés de formuler des recommandations sur le transfert éventuel des fonctions, activités et avoirs de la Société des nations qu'il pourra sembler utile de confier à la nouvelle organisation.

Le secrétaire général, après avoir consulté le président de l'Assemblée (M. Hambro), a proposé aux membres de la Société de conférer les pouvoirs nécessaires à la commission de contrôle. Ces gouvernements ayant donné leur assentiment à la procédure suggérée, la commission de contrôle a décidé d'accepter la mission qui lui est ainsi confiée. Tous arrangements éventuels devront être confirmés par l'Assemblée de la Société des nations, qui sera convoquée pour le début de 1946.

Les journaux suisses vont être autorisés en Italie

La presse suisse sera incessamment autorisée en Italie, où elle avait été interdite par le fascisme avant la guerre.

Visions tessinoises

Heureux hasard d'une convalescence qui me permet de découvrir, dans un petit village assis entre le lac et la montagne, le vrai visage du Tessin.

Village tessinois, plein de surprises et de découvertes, ruelles minuscules et tortueuses, maisons délabrées et pittoresques.

En ce pays d'azur et d'or, la moindre bicoque trolante prend valeur d'art et d'éternel. Il en est de délicieuses : celle-ci, par exemple, avec ses balcons en arcades où s'agrippent les festons d'une treille.

Un sceau de pérennité, pourtant, sur ce village aux maisons fatiguées : l'église blanche et son merveilleux campanile.

Enfonçons-nous dans la ruelle étroite, aux pavés cahoteux, à la double ligne de dalles plates, qui monte de l'ombre vers la lumière.

Tout, dans le paysage, est clair et doux. L'Italie est à deux pas : cette colline qui baigne dans le lac miroitant avec, au flanc, la tache claire d'un village.

Cette colline est belle, inclinée et pensive, Sa ligne, sur le ciel, est pure à l'horizon.

Comme ces verts d'Henri de Régner sonnent doux en ce coin de terre ! Et pourtant il nous faut, avec le poète, conclure sur la note du regret :

Hélas ! et la colline inclinée et pensive Avec le souvenir demeure à l'horizon...

Mais demeure aussi, pour nous aider à porter l'hiver morose d'au-delà des Alpes, le souvenir ensoleillé de ces pentes cisalpines, des maisons serties de vigne et de palmiers, joueurs de castagnettes sous la brise, et de ces promenades, le long des sentiers crissant de feuilles mortes, où par milliers roulent sous nos pas les hérissons des châtaigniers.

Neggio, octobre 1945. Jean-Denis Murith.

Echos de partout

L'odyssée d'un quinze vert

Le « quinze vert » dont il va être question est un timbre assez rare du Second Empire, dont l'Echo de la timbrologie raconte plaisamment les aventures : Je naquis le 17 août 1852 « par un matin plus frais qu'un jeune visage ».

J'aurais pu, comme tant d'autres, couler des jours heureux au bord de cette Seine que Moréas estimait la plus belle des choses qui soient au monde avec le deuxième chant de l'Illiade ; le destin m'envoyait dans une région inconnue des miens, vivre au milieu de gens dont l'accent et l'odeur, d'après ce que j'entendais dire, n'avaient rien d'aristocratique !

Etais-je assez naïf ! Je ne vis même pas Marseille. J'arrivai la nuit, mon patron ouvrit la lettre qu'il trouva sur son bureau le lendemain, regarda la commande, en prit note, ainsi que d'un petit papier plié et, pour éviter que ce papier ne se perdît, il l'épingla à l'intérieur de la lettre en me traversant à la hauteur de l'œil.

Je restai sur la table un certain temps, puis un jour un bon vieux, hirsute, délabré, qui exhalait une odeur d'ail, de marc et de vieille chique, me prit, me ficela avec d'autres et alla me jeter dans une pièce de débaras, où sous les toiles d'araignées centennaires, gisaient des liasses pareilles à la nôtre.

Les jours, les mois, les années passèrent et nous n'en aurions jamais rien su, de temps en temps, n'étaient venus s'installer près de nous, levant un coin du voile qui nous cachait le monde extérieur, des 10 c. et des 25 c., puis des 20 c., des 40 et des 80, qui tous portaient la tête de Louis Napoléon, puis des Cérés, qui nous parurent une odieuse contrefaçon de nous-mêmes, puis d'autres Cérés plus fines, puis des allégories minables, qui s'amoncelèrent sur nous.

Une nuit, nous entendîmes un grand remue-ménage dans la maison et deux hommes vinrent nous prendre et nous jetèrent sans respect dans des sacs, puis dans une charrette et nous filâmes, par le bord d'une mer qui passe en douceur toutes les mers du monde, jusqu'à Toulon, aux Maisons Neuves, où notre patron venait d'installer ses pénates.

Lueur d'aube dans la nuit, hélas ! On nous jeta pêle-mêle dans une casemate obscure où nous fûmes immédiatement submergés par des 15 c. bleus, d'une banalité désespérante.

Une nuit — c'est toujours la nuit dans le tombeau, redirait le père Hugo —, quelqu'un ouvrit doucement la porte de notre cagibi, pénétra sur la pointe des pieds, referma doucement et alluma une bougie qu'il tenait à la main ; c'était un tout jeune homme aux regards émerveillés, des yeux bleus, des boucles blondes et un grand air d'honnêteté répandu sur tout le visage.

C'était le fils du concierge, saute-ruisseau, je l'appriais bientôt, chez un notaire de la rue du Bon Pasteur ; c'est là qu'il nous apporta le lendemain.

Toulon, « que l'infamie et la gloire ensemencent » mais qu'un ciel divin illumine, a toujours été une symphonie d'odeurs ; la rue du Bon Pasteur sentait les coquillages, l'orange, le macaroni à l'italienne et la « toupine », parfum synthétique et incontestablement original du vieux Toulon.

Le jeune garçon nous sortit de la poche de sa veste où il nous avait mis le matin et nous jeta sur le bureau du notaire en disant : « Je crois qu'il y en a un de rare, Monsieur, il est très joli. » Celui-ci prit ses lunettes, affecta de regarder une à une toutes les lettres, mais au bout de la sixième, il avait un air dégoûté qu'il accentua peu à peu en une moue de mépris quand il les eut toutes passées en revue. « A part celle-ci, fit-il, qui vaut bien 10 centimes — c'était la mienne — les autres ne valent rien. Cherche m'en encore. — Tiens, prend toujours ceci. » Et il lui tendit une pièce de cinquante centimes.

Le notaire toulonnais colla le « quinze vert » dans son album, qu'il remplaça dans sa bibliothèque, entre un volume de l'Histoire du Consulat et de l'Empire et un tome de l'Histoire de France d'Anquetil.

Le « quinze vert » dort là quelques années, jusqu'au jour où, le notaire toulonnais mort, son plus jeune fils, en bouquinant dans la bibliothèque paternelle, découvre l'album aux timbres, qu'il apporte au lycée, où la timbrophilie bat son plein. Le « quinze vert » passe de mains en mains, pour échouer chez un marchand, qui le vend à un professeur de la Martinique.

Nous l'y retrouverons, s'il plaît à Dieu, plus tard.

Trésors français retrouvés en Allemagne et en Italie

Les vitraux de la cathédrale de Strasbourg ont été retrouvés à 300 mètres de profondeur dans les salines situées près de Heilbronn, sur le Neckar. Ils seront ramenés prochainement en France par la 7e armée américaine.

Un autre trésor artistique a été retrouvé dernièrement en Allemagne ; il provenait de la cathédrale de Metz. Il s'agit de chasubles et d'autres objets religieux. Ils ont été retrouvés dans une mine de cuivre près de Siegen, au cours des opérations de nettoyage du bassin de la Ruhr.

De célèbres peintures françaises de Cézanne, Renoir et d'autres artistes qui, pendant la guerre, avaient été transportées en Italie avec d'autres œuvres du commerce d'art de Göring, ont été retrouvées à Florence, chez un marchand de tableaux. Ces œuvres ont été transportées à Rome. Elles proviennent de la célèbre galerie parisienne Rosenberg et d'autres galeries. Le gouvernement italien a envoyé un expert en France pour établir les droits de propriété de ces peintures afin de les restituer éventuellement.

Mot de la fin

Un grand chirurgien allemand était interrogé un jour sur les événements politiques. Il répondit : — La politique, voyez-vous, c'est comme la chirurgie : l'opération a bien réussi, mais le malade est mort !

Nouvelles de la dernière heure

Ceux que menacent le froid et la faim

Capetown, 24 octobre.

(United Press.) — Le colonel Alfred Kotzin, qui vient de quitter son poste de vice-directeur des finances et de l'administration du Département européen de l'Unrra, a déclaré que, au cours de l'hiver prochain, six à dix millions de personnes des régions de l'Europe centrale pourraient être victimes de la faim et du froid.

Le débat sur le budget aux Communes

Londres, 24 octobre.

(Reuter.) — Bien qu'on ait pu s'attendre à quelques attaques de l'opposition au cours de la discussion du budget à la Chambre des communes, les conservateurs n'ont pas profité de la première déclaration du gouvernement sur la politique financière pour déclencher l'assaut contre le gouvernement travailliste.

Les déclarations de M. Hugh Dalton ont été accueillies favorablement par tous les milieux. Les journaux conservateurs et libéraux approuvent le chancelier de l'Echiquier et relèvent que le budget est équilibré et établi avec soin.

Après les élections françaises

Rome, 24 octobre.

(United Press.) — Le résultat des élections françaises a intéressé particulièrement la presse italienne. Les cercles politiques commentent vivement la situation en France, car, sous bien des rapports, elle ressemble beaucoup à celle de l'Italie.

On admet déjà que les élections générales en Italie auront également le résultat de consolider les trois grands partis dominants, soit le communisme, le socialisme et celui des démocrates-chrétiens.

Ce dernier qui correspond au Mouvement républicain populaire et qui est également dirigé par le ministre des affaires étrangères, aura sans doute un grand succès aux élections.

L'organe du Vatican, l'Osservatore Romano, considère la victoire du M. R. P. comme la « renaissance des groupes catholiques, après soixante ans de domination des radicaux ».

Quisling aurait été fusillé

Oslo, 24 octobre.

(Reuter.) — Quisling, condamné à mort pour haute trahison, aurait été fusillé dans la forteresse d'Akeshus, dans le fjord d'Oslo. La nouvelle n'a pas encore été officiellement confirmée.

Vers une nouvelle grève aux Etats-Unis

Pittsburg, 24 octobre.

(United Press.) — United States Steel Corporation a refusé la proposition du puissant syndicat United Steel Workers, qui demandait une augmentation de deux dollars par jour.

Incidents polono-russes

Stockholm, 24 octobre.

Les informations dont on dispose à Stockholm sur la Pologne sont confuses. Les derniers rapports de Gdynia et Dantzig signalent une hostilité toujours plus vive entre Polonais et Russes. Des voyageurs rentrés de Varsovie ont signalé partout la présence de soldats russes dans la capitale polonaise.

Le voyage prévu par les autorités polonaises pour les journalistes suédois, auxquels deux journalistes suisses étaient invités, est ajourné. Le prétexte fourni est l'impossibilité de fournir un avion spécial de transport suédois, mais l'opinion généralement répandue est que les Russes réellement s'opposent actuellement à la présence de journalistes étrangers en Pologne.

La Hongrie va voter

Budapest, 24 octobre.

(Reuter.) — Radio-Budapest a diffusé hier soir une proclamation signée par les quatre grands partis hongrois : le parti des petits-paysans, le parti socialiste, le parti communiste et le parti national-paysan, disant que ces groupes ont constitué un Front national indépendant.

La proclamation demande que les élections aient lieu le 4 novembre, jour qui avait été fixé à l'origine. « Le Front indépendant a été fondé en raison de la grave situation économique du pays et afin de grouper toutes les forces démocratiques de Hongrie. »

La proclamation exprime l'espoir que le cabinet qui sera nommé à l'issue des élections soit un gouvernement de coalition.

Justice trop lente, dit Moscou

Moscou, 24 octobre.

(United Press.) — Le correspondant berlinois des Iswestias demande que le procès contre les criminels de Belsen soit rapidement terminé. Le correspondant se fait l'interprète de l'opinion russe et critique l'attitude hésitante de la justice britannique, qui se montre beaucoup trop indulgente à l'égard des accusés. Il répète surtout son reproche que, au cours du procès, le mot « fasciste » n'ait pas été énoncé une seule fois.

Six millions de chômeurs en Chine

Tchoung-king, 24 octobre.

(United Press.) Le ministre chinois pour les problèmes sociaux déclare que, dans les territoires réoccupés, six millions d'ouvriers chinois sont totalement sans travail, les fabriques dirigées par les Japonais ayant été fermées.

Le déficit genevois

Genève, 24 octobre.

Le Conseil d'Etat a approuvé le projet de budget pour 1946, qui prévoit aux dépenses 55.112.000 fr. en chiffres ronds et 48.454.000 fr. aux recettes, soit un excédent de dépenses de 6.657.000 fr. En tenant compte des amortissements (5.930.000 fr.), le déficit présumé pour 1946 est ramené à 727.842 fr.

Le coup d'Etat vénézuélien

Londres, 24 octobre.

(Reuter.) — Radio-Caracas annonce que M. Betancourt, président de la Junte révolutionnaire vénézuélienne, a fait savoir aux représentants des 52 syndicats de Caracas que la Junte était entrée en contact avec les représentants des compagnies pétrolières.

Le programme social de la Junte prévoit des logements à des prix abordables, une meilleure alimentation, de meilleures conditions de vie pour les classes moyennes et les paysans. La Junte ne restera au pouvoir que jusqu'aux élections.

Bruits de révolution au Brésil

New-York, 24 octobre.

(Reuter.) Les bruits qui ont circulé à Wall-Street qu'une révolution avait éclaté au Brésil ont été démentis hier, mardi, par des communications téléphoniques directes de Rio-de Janeiro et de Sao-Paulo. Ces bruits, qui sont dénués de tout fondement, ont sans doute leur origine dans une nouvelle réunion extraordinaire des généraux d'armée avait été convoquée.

SUISSE

Imprudence mortelle

Lucerne, 24 octobre.

Un écolier nommé Fritz Gruter, qui s'était juché sur le timon reliant un camion à une remorque, a perdu l'équilibre et a été écrasé.

Coups de crayon Les poteaux

Ce serait amusant de dresser le catalogue des nombreux signes sensibles de la paix, observés autour de nous. Je cite, au hasard, le silence dans le ciel, les cris joyeux de l'armistice, moins d'uniformes suisses et étrangers dans les rues. En voyageant dans le pays, notez surtout celui-ci, propre aux croisées de routes : la réapparition des poteaux indicateurs. A tel carrefour, on apprend de nouveau la direction de Berne, Bulle ou Schmitten. Eraillés ou ternis, les écriteaux montrent, il est vrai, qu'ils ont dormi trop longtemps dans des retraites humides ou poussiéreuses. Qu'importe, ils ont reparu, attestant le retour de la sécurité. Finies les affres de l'Anschluss, le temps où des barrages de madriers étrauglaient les routes aux approches des localités. Les poteaux indicateurs où chantent de nouveau les noms aimés des lieux de chez nous évoquent ces petits drapeaux, insignes de fête, qu'on pique au revers de l'habit. Ils décorent le somptueux vêtement estival du pays. Ils disent que voici de la joie dans l'air, le retour à la liberté de savoir où l'on va si l'on suit une route. C'est déjà quelque chose ; en tant de domaines, on ne savait, durant la guerre, où l'on allait. D'autres libertés reviendront peu à peu. Patience, courage, la guerre est finie, nous remontons la pente, pas à pas, vers les sommets. Il y aura encore des années dures, c'est vrai, des réveils possibles de l'inquiétude, mais les plus grands dangers sont derrière nous. Et c'est tout de même bien rassurant. Ern. C.

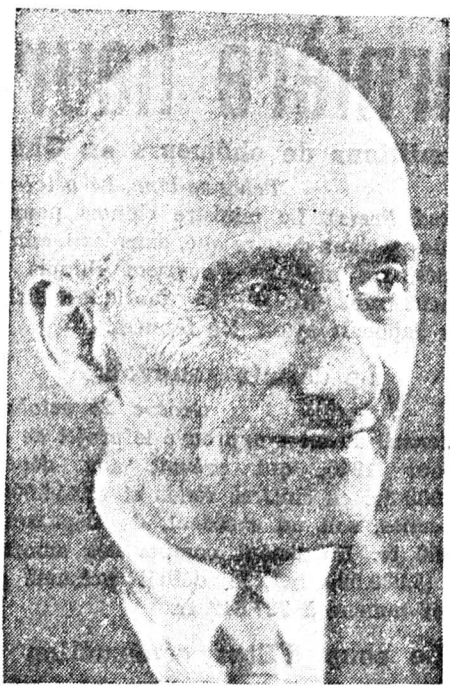
PUBLICATIONS NOUVELLES

M. Lawton, de Long-Shore. — Roman policier, par Henry Everett. Collection L'Enquête, Combox S. A., Genève.

L'une des seules choses qu'on pourrait reprocher à ce livre, c'est d'être mal baptisé ; car enfin, M. Lawton, de Long-Shore, ça ne dit pas grand-chose ! Surtout que, dans la même collection, on nous a habitués à des romans policiers qui s'intitulent : L'homme qui tua Napoléon, ou le Type du quatrième, ou encore : Le squelette à tout avoué...

Mais ne soyons pas trop difficiles, et surtout, ne boudons pas notre plaisir : M. Lawton, de Long-Shore, est un mauvais pavillon qui couvre une bonne marchandise. Jugez-en ! Dès la première page, il y a un meurtre, en la personne de l'honorable M. Pearson, revenant ce soir-là d'une partie de bridge qui avait tourné à son entière confusion ; et le policeman, en le fouillant, a fait une trouvaille étrange : « D'une poche extérieure de son veston, il retira un poisson long et mince qu'il appela du nom d'anguille ; en quoi il eut raison, puisque c'en était une. » Un roman policier qui commence de telle façon se doit de soutenir le ton, si, l'on ne veut pas que faiblisse l'intérêt du lecteur. L'auteur s'y emploie de son mieux, multipliant à plaisir les situations inextricables, dans lesquelles M. Galton, tout fin policier qu'il soit, s'empêtrera un moment, le temps de s'apercevoir que miss Barbara Hudson (soupçonnée d'être de la bande de l'Anguille) a de bien beaux yeux, et de démêler qu'une telle blondeur ne saurait être perverse.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE 24 octobre THERMOMÈTRE Table with columns for Oct. 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 and rows for 7 h. m., 11 h. m., 7 h. s.



M. LÉON JUNGO, directeur des constructions fédérales, qui a fêté hier son 60^e anniversaire.

FRIBOURG

LES DÉLÉGUÉS DU CLUB ALPIN A FRIBOURG

Les délégués du Club alpin suisse, au nombre de 180 environ, ont tenu, comme on sait, à Fribourg, sous la direction de M. Furer, président central, de Montreux, samedi et dimanche, 20 et 21 octobre, leur assemblée annuelle, organisée à la perfection par la section Moléson et, plus particulièrement, par un comité dont le président était M. Pierre Sieber et le secrétaire, M. Albert Morel.

Ce fut un triple succès par l'affluence, par le travail qui s'est effectué et grâce aussi au beau temps, le brouillard qui nous tenait si fidèle compagnie ayant bien voulu, ces deux jours, disparaître et permettre à un brillant soleil d'automne de déverser ses rayons bienvenus sur les ors et les rouges de nos arbres.

Ce fut, samedi, dès 14 h., la réception de nos hôtes, puis une visite de la ville, que suivirent les traditionnels entretiens des délégués avec les membres du comité central. Enfin, après le repas dans les divers hôtels, les délégués, les membres de la section Moléson et leurs familles se retrouvèrent à l'hôtel de Fribourg, où, dans la salle des fêtes, décorée et ornée, et grâce à l'Orchestre Novelty, toujours entraînant, au gracieux Chœur qui chante, de Mlle Meyer, au Yodler-Club de Fribourg, bien en voix, et aux dames de l'Ancienne, ils passèrent des instants qui semblèrent trop courts, au gré d'une assistance enchantée.

Dimanche matin, dès 8 h. 30, ce fut, à l'Université, l'assemblée des délégués proprement dite, la 84^e, qui se prolongea jusque fort après midi.

Au cours de ces longues heures de travail fructueux, il a tout d'abord été pris acte de la fondation d'une nouvelle section à Granges — la 86^e —, qui compte déjà un effectif de 127 membres.

Le rapport de gestion de 1945, les comptes de 1944 et le projet de budget de 1946 ont été adoptés après quelques observations. Le comité central a entrepris des démarches pour obtenir de l'armée trois ou quatre baraquements destinés aux jeunes clubistes. Les pourparlers sont en bonne voie.

D'autre part, l'assemblée a décidé d'inscrire au budget un crédit spécial qui permettra d'organiser un cours de redressement pour chiens d'avalanche. Le Club alpin estime nécessaire d'étendre son activité à ce domaine particulier, maintenant que l'armée, démobilitée, n'est plus à même de maintenir son service des chiens d'avalanche. Par la suite, on envisage de faire appel à d'autres organisations — comme par exemple l'Association suisse des clubs de ski — pour donner un statut aussi large que possible et surtout permanent au service des chiens d'avalanche.

Pour les cabanes, l'assemblée a voté les subsides suivants : a) cabane des Vignettes, 53 places — ancien refuge Jenkins — (section Monte-Rosa) : 23.000 fr., soit le solde de la subvention totale de 33.000 fr. La nouvelle cabane est achevée et elle sera utilisable dès la nouvelle saison, soit au printemps prochain ; b) cabane du Trift, 43 places (section de Berne) : subvention globale de 30.000 fr. La cabane actuelle, en bois, trop petite, sera remplacée par un bâtiment en maçonnerie. La section de Berne compte commencer les travaux en 1946. Un crédit fut enfin accordé pour l'agrandissement de la cabane Bertol (section neuchâteloise).

Dans un but de simplification et de clarté, le comité central a élaboré un projet de règlement des publications du Club et de l'exposition d'art alpin. Ce règlement, qui groupe toutes les questions soumises préalablement à l'examen de la commission des publications, a été approuvé par l'assemblée. Par contre, une proposition de la section de Berne de remettre un insigne distinctif aux gardiens de cabanes a été repoussée à une très forte majorité, de même qu'une proposition de la même section d'organiser un premier cours d'instruction à l'intention des gardiens.

La question de l'alpinisme hivernal a donné lieu à une assez longue discussion. Finalement, l'assemblée s'est ralliée aux propositions qui lui étaient soumises. Elle a approuvé la nomination d'une commission d'alpinisme hivernal, approuvé le programme d'activité pour l'hiver prochain et inscrit au budget à cet effet un crédit de 13.000 fr. Enfin, une proposition de la section Bernina sur l'octroi aux sections de subventions pour l'alpinisme hivernal a été acceptée à une majorité de deux voix.

C'est la section de Montreux qui organisera, en octobre prochain, la fête centrale et l'assemblée des délégués de 1946.

A l'issue de l'assemblée, les participants firent honneur aux vins généreux offerts par le Conseil d'Etat. Puis on se rendit à l'Hôtel suisse où, en dépit du grand nombre de convives — plus de 250 — et des difficultés du ravitaillement, M. Schnebli, directeur, fit merveille dans la présentation d'un menu délectable.

Bien avant le dessert, sonna l'heure des discours. Il incomba à M. Frank Barbezat, de Morat, président de Moléson, de souhaiter la bienvenue aux hôtes de la section fribourgeoise. Il le fit fort bien, excusant les absents, et notamment MM. de Weck, Corboz et Muheim, et saluant tous et chacun d'un mot aimable. Il exalta le rôle du Club alpin qui, faisant aimer la montagne, fait aimer la Suisse ; puis, se félicitant que cette année 1945 ait vu enfin le terme des hostilités, il sut dégager les leçons de ce conflit, montrant que notre sort dépend pour une grande part de notre volonté et que, demain, la Suisse sera ce que son peuple, fier de son passé, soucieux de son indépendance, voudra qu'elle soit.

M. Pierre Aeby, chargé de porter le toast à la partie, s'acquitta de sa mission avec l'éloquence qu'on lui connaît. S'inspirant d'une chanson qu'il avait entendue la veille, à la soirée familiale : « La Suisse est un bouquet joli, dont les fleurs, jamais, ne se fanent », le président du Conseil national, avec infiniment de bonheur, tressa au pays des couronnes de fleurs : fleurs de notre Fribourg, fleurs du Grütli, fleurs de nos montagnes ; fleurs, aussi, d'admiration à ceux qui ont fait la Suisse, démocratie une et diverse, et l'ont maintenue. Après le salut mérité à l'armée, qui, durant six ans, veilla sur nous, dans ce réduit, notamment, cher au Club, puisqu'il est « la montagne », M. Pierre Aeby apporta en termes chaleureux un témoignage de reconnaissance à la Divine Providence, évoquant avec émotion la magnifique « Prière pour la patrie », de l'inoubliable Evêque que le diocèse a perdu en février dernier.

M. Furer, président central, qui, le matin, avait dirigé les débats avec une maîtrise remarquable, transmit le salut du comité central, tandis que Mlle Hurlimann, au nom des femmes alpinistes, M. Edmond Weber, conseiller communal, parlant au nom des autorités fribourgeoises, et un représentant de l'Association suisse des clubs de ski, complétaient ce bouquet oratoire.

Une fois encore, les heures passèrent, rapides, et ce fut la fin de ces journées en tous points réussies, dont la section Moléson, à quelques mois de son 75^e anniversaire, fière du chemin qu'elle a parcouru et de l'avenir qui s'ouvre devant elle, peut être légitimement satisfaite.

Concert des Arbres de Noël. — On nous écrit : Ce serait faire injure au public fribourgeois que de lui rappeler le but du concert des Arbres de Noël, puisqu'il lui prouve depuis tant d'années son bienveillant intérêt.

Comme toujours, la recette du concert est impatiemment attendue par les personnes dévouées qui assurent la répartition de vêtements chauds, de paquets utiles autour des arbres de Noël des paroisses catholiques et réformées de notre ville, des crèches et de plusieurs instituts de bienfaisance. Ces besoins sont grands et le prix des objets que l'on peut encore se procurer ayant presque doublé, l'appoint apporté par l'Œuvre des Arbres de Noël est d'autant plus précieux à ceux qui ont la charge de préparer ces fêtes de Noël. Grâce à leurs soins, les plus déshérités pourront recevoir le petit paquet utile, ou le vêtement chaud que les familles nécessiteuses ne sauraient toujours se procurer.

Le beau concert de dimanche, 28 octobre (à 5 h.), à l'Aula de l'Université, permettra une fois de plus d'entendre un excellent pianiste tel que M. Nadelmann, et une violoniste de grand talent : Mlle Lavanchy, dans un programme aussi varié qu'intéressant. Et la charité inépuisable du public fribourgeois y trouvera aussi son compte !

H. D.

Quand reprendra la circulation automobile ? — En janvier ou février prochain, a-t-on dit ! D'ici-là, ajoute-t-on, l'essence arrivera à flots, et on commencera vraisemblablement à recevoir des pneus. Mais, encore une fois, pourquoi ne pas débloquer dès maintenant une partie des stocks ? Notons que, en France, une ordonnance est en préparation, aux termes de laquelle la liberté de circulation serait tout d'abord rendue aux motocyclettes et vélocycles. Dès le mois de novembre, les propriétaires de ces véhicules devront, paraît-il, les présenter aux experts, afin de permettre de se rendre compte exactement de la dépense en carburant qu'une telle mesure exigera. En février 1946, la liberté serait rendue aux petites voitures (7 et 8 C. V.) et, dès mars, les autres voitures jouiraient des mêmes avantages.

MÉMENTO DE MERCREDI, 24 OCTOBRE

Université : salle B, 20 h. 30, conférence de M. René Huyghe : *L'âme française à travers le portrait*. Série de la Société pour le développement de Fribourg.
Théâtre populaire au Livio. — Les deux chorales de langue allemande, *Gemischter Chor und Männerchor*, annoncent leurs traditionnelles représentations théâtrales de cet hiver pour samedi, 27 octobre, à 20 h. 30, dimanche, 28 octobre, à 14 h. 30, et samedi, 3 novembre, à 20 h. 30.
La pièce intitulée *Des Sühniswyb*, de l'auteur bernois avantageusement connu Hans-Rudolf Balmer, est une œuvre de haute valeur qui a été jugée très favorablement dans les commentaires de la presse de Suisse alémanique.

Calendrier

Jeudi 25 octobre

Saints Chrysanthé et Darla, martyrs

Chrysanthé et Darla sont des martyrs de l'Eglise de Rome. On pense qu'ils furent mis à mort vers l'année 283. Leurs corps furent déposés dans le cimetière de Trason, sur la voie Salaria. Leur mémoire a été célébrée dans une inscription métrique, mais qui n'est pas du pape saint Damase qui a orné d'inscriptions tant de tombeaux de martyrs. Leur culte connut une grande célébrité. Leurs noms sont mentionnés au martyrologe hiéronymien le 12 août ; la date du 25 octobre rappelle peut-être une translation de leurs reliques.



Souffrir
chaque mois ?

Non!... Kafa fait disparaître rapidement les douleurs périodiques! Les

POUDRES Kafa

sont également efficaces contre maux de tête, névralgies, migraines, lumbagos, maux de dents, crampes, attaques de goutte, rhumatismes.

Ayez Kafa sur vous toujours et partout, votre protecteur contre ces douleurs.

Ne laissez aucun arrière-goût. Ne cause pas de dérangements d'estomac, ni troubles cardiaques.

La boîte de 10 poudres fr. 1.50. En vente dans toutes les Pharmacies. Dépôt général: Pharmacie Principale, Genève.

Consommateur, le moyen le plus efficace de combattre le chômage est de rester fidèle aux produits du pays. La Semaine suisse de la paix te le rappellera dès le 20 octobre.

LA VIE ECONOMIQUE

Du caoutchouc pour la Suisse. — Depuis plusieurs années, la Suisse était complètement privée d'importations de caoutchouc. Selon déclarations faites à la *Revue-Automobile* par M. Hohl, préposé à la réglementation des pneumatiques, une première livraison de gomme brute et de caoutchouc synthétique est en route pour la Suisse. Il s'agit d'une première tranche de 100 tonnes sur les 500 tonnes promises par l'accord Currie. La précieuse marchandise sera réservée à la fabrication de pneus de camions. Les négociations suivent leur cours en vue de l'octroi de nouvelles quantités de caoutchouc et de pneus.

Notre expansion commerciale. — La commission de surveillance de l'Office suisse d'expansion commerciale, qui était formée jusqu'ici de trois membres, en comptera désormais sept. Elle est composée de MM. Ilg, conseiller national, président de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, à Berne ; Kœchlin, président de la Chambre de commerce de Bâle ; Kradolfer, directeur général des Chemins de fer fédéraux ; Schmid-Ruedin, conseiller national, secrétaire général de la Société suisse des commerçants, à Zurich ; Janner, conseiller national, à Locarno ; Heinrich Wachter, vice-président de l'Association suisse des maisons de transit et de commerce international, à Winterthur ; Max Weber, conseiller national, à Wabern, près de Berne.

Spécialiste du vêtement de qualité

Nouveautés
GEORGES
FRIBOURG RUE DE ROMONT 4

POILS du VISAGE

EPILATION GARANTIE DÉFINITIVE
Notre procédé vous garantit la suppression totale et définitive des poils inutiles (visage et corps), sans cicatrices. Contrôle médical.

Renseignements gratuits à 161-1

INSTITUT FRASCHINA
Tél. 2.20.20 FRIBOURG 4, Rue Simplon

51 Feuilleton de LA LIBERTÉ

Le manoir menacé

par Jean de LAPEYRIÈRE

Des Halliers continua :

— La lettre qu'Hélène m'avait adressée confirmait la nouvelle. Elle m'annonçait qu'elle venait d'avoir une dernière entrevue avec le père d'Estelle et qu'elle avait compris qu'elle n'avait plus rien à attendre de lui et qu'il se désintéressait aussi bien de sa fille que d'elle. Il lui apparaissait à présent sous sa vraie figure et elle n'éprouvait pour lui que du mépris. Il lui plaisait cependant de la conserver comme jouet, et comme elle se rebellait, il menaçait de révéler à M. de Grémurs l'existence d'Estelle.

Si seulement elle m'avait mis au courant, je l'aurais débarrassé de cet individu... Mais cet abominable marché l'avait anéantie de dégoût. Flétrie et brisée à jamais par cet homme, elle avait appelé la mort comme une délivrance...

— Quand vous recevrez ce billet, Roland, me disait-elle, je ne serai plus qu'un cadavre. Vous qui vous êtes montré si bon, si généreux, si fraternel pour moi, n'abandonnez pas ma pauvre petite. Je n'ai plus le courage ni la force de rester sa mère, je vous la confie avant de m'en aller. Elle était le peu de vie qui me restait, le dernier lambeau de mon amour et de mon âme... Je vous la donne, Roland. C'est le don d'une morte. Acceptez-le. La vie vous récompensera.

Je n'attends pas de récompense de la vie : mais j'ai accepté et j'ai fait d'Estelle ma fille... La pauvre petite ne se connaît pas de mère et croit que je suis vraiment son père !

Avant même que M. des Halliers se fût arrêté de parler, lord Moorloch se leva, vint à lui et,

lui prenant les mains, les serra chaleureusement, en s'écriant :

— Vous êtes un cher brave garçon !... Je suis heureux d'être devenu votre ami !

— N'exagérons pas ! protesta Roland. Ce que j'ai fait est si naturel que je n'aurais pas pu ne pas le faire.

— Walter a raison, dit à son tour la jeune fille, et je suis honteuse de n'avoir pas su vous juger avec exactitude. Voulez-vous excuser mon erreur ?

Elle était en face de lui et lui tendait la main, en le regardant ouvertement. Dans les longs yeux bleus, il lut un regret poignant. Troublé et ravi, il saisit la petite main et la pressa doucement en souriant.

— Vous excuser ?... répondit-il. Jamais de la vie ! C'est à moi de vous remercier, au contraire. Grâce à vous, j'ai compris ce que l'on ne fait qu'à moitié n'a aucune valeur !

S'apercevant de l'étonnement que manifestait lord Moorloch, il devina que lady Minerva ne lui avait rien raconté. Il fut reconnaissant à la jeune fille de sa discrétion, mais il ne voulut pas en profiter davantage et mit Walter au courant de l'incident. Celui-ci eut à l'adresse de sa sœur un sourire goguenard.

— Décidément, Minerva, je constate que vous êtes une petite cachottière, railla-t-il.

Pour toute réponse, elle haussa les épaules. Elle ne se faisait pas d'illusions sur ce que son frère penserait à la suite de cet aveu. La joie qu'elle éprouvait de s'être si grossièrement trompée primait toute autre considération.

Roland des Halliers reprit :

— La fin lamentable d'Hélène de Grémurs m'affecta profondément. Je sentais qu'on m'en faisait porter la responsabilité et je ne pouvais

me défendre sans révéler le secret de la morte... Cependant je me résignai à cet état de choses en espérant que, peu à peu, la réprobation dont on m'entourait finirait par s'atténuer. L'éducation de la petite Estelle devenait le but de ma vie et j'y puisais une réelle consolation.

Je n'avais pas compté sur la vengeance !... Bientôt, ma vie ne fut plus en sûreté. Dès le premier attentat, je compris qu'on voulait me faire payer la mort d'Hélène, et j'étais désarmé... En effet, que pouvais-je faire ? Si je n'avais pas su pourquoi on voulait m'assassiner, si je n'avais soupçonné personne, je me serais adressé à la justice. Mais, dans ma situation, avec ce que je sais, il ne m'est pas possible de déposer une plainte... D'ailleurs, je ne possède pas la plus petite preuve !

— Oui, je vois..., murmura lord Moorloch pensivement. Ce sentiment vous honore, mais il ne faut pas que vous deveniez victime de votre générosité. A votre place, et même sans le souci de ma sécurité, je crois que je dévoilerais la vérité.

— Ce serait terrible..., répliqua Roland. Je n'aurais jamais le courage de la dire à un homme âgé, brisé, et qui a déjà tout perdu ; je n'oublie pas qu'il a été l'ami de ma famille, qu'il a été bon pour moi quand je me suis trouvé dans l'affliction. Ce serait le tuer... je ne le ferai pas. D'ailleurs, dans sa dernière lettre, Hélène m'a supplié de ne rien révéler à son père.

— Alors, vous préférez rester exposé à une vengeance aveugle ? s'insurgea lady Minerva.

— Bah ! fit-il d'un air détaché, n'ai-je pas échappé au danger jusqu'à ce jour ? Ma conscience est sans reproche, j'ai fait ce que je devais, Dieu me protège !... Et puis, voyez-vous,

je pense qu'on se lassera, à la suite de ces tentatives infructueuses, et moi-même, en attendant, j'ai projeté de m'absenter pendant un certain temps. Je ne voulais pas le faire plus tôt pour ne pas m'éloigner d'Estelle, mais maintenant que j'ai décidé de la garder ouvertement près de moi, il n'y a plus d'empêchement.

— Parfait ! approuva lord Moorloch. C'est, en effet, la mesure la plus sage que vous puissiez prendre. Et, si vous me permettez un conseil, croyez-moi, le plus tôt sera le mieux.

— C'est aussi mon avis, avoua Roland. Pour le moment, je sais que je n'ai rien à craindre ; je vais donc profiter de ce répit pour achever de me rétablir et pour régler mes préparatifs de...

(A suivre.)

La machine à écrire

HERMES

et la machine à additionner

Precisa

sont ces produits suisses de haute qualité

essai gratuit au

bureau complet
41, rue de Lausanne FRIBOURG Tél. 230.69

L'instruction préparatoire dans le canton. — On nous écrit : Le Comité cantonal de l'instruction préparatoire a tenu, dimanche, à la caserne de Fribourg, une importante séance, présidée par M. le conseiller d'Etat Corboz, directeur militaire, au cours de laquelle l'activité exercée durant ces dernières années fut passée en revue et les problèmes d'avenir mis en discussion.

Dans un rapport très instructif, M. le Directeur militaire esquissa avec beaucoup de clairvoyance et de réalisme la situation de l'instruction préparatoire telle qu'elle se présente après la fin de la guerre.

Bien qu'un immense travail reste encore à faire à cet égard dans notre canton, il est cependant réjouissant de constater que l'instruction préparatoire s'est développée d'une manière constante partout où elle a rencontré la compréhension et l'appui de nos autorités et en particulier des communes. Pour que la jeunesse puisse acquérir, à côté de sa formation morale et intellectuelle, les qualités physiques qui lui seront aussi indispensables à l'école de recrues que dans toute activité professionnelle, le comité cantonal de l'instruction préparatoire est résolu à poursuivre son action avec une ardeur accrue en 1946.

Les statistiques établies pour 1944 permettent de constater qu'un gros travail a été accompli par les différentes sections du canton et qu'un nombre toujours plus important de jeunes gens suivent l'enseignement donné par les moniteurs formés dans les cours fédéraux et cantonaux. A cette augmentation de la participation devra succéder, en 1946, une amélioration proportionnelle des résultats techniques. Dans ce but, il sera nécessaire que de nombreuses communes, suivant les conseils de la Direction militaire, facilitent la tâche de l'organisation en améliorant les emplacements de sports et en procédant à l'acquisition des installations techniques indispensables, d'un coût d'ailleurs modique. Il est également souhaitable que, en 1946, les possibilités qui s'offrent d'organiser des camps de ski, des cours d'alpinisme et les cours de jeunes tireurs dans le cadre de l'instruction préparatoire soient mieux utilisées.

Quant aux résultats obtenus par les jeunes gens aux examens de gymnastique du recrutement, on constate que le canton de Fribourg n'a pas encore atteint la place à laquelle il peut et doit prétendre parmi les Etats confédérés. En conséquence, ainsi que cela se fait dans tous les cantons, un cours complémentaire obligatoire (dit des 80 heures) a lieu ces jours à la caserne; après une semaine de travail, les examens intermédiaires ont donné des résultats très réjouissants qui témoignent de la valeur de l'enseignement méthodique et rationnel auquel ont été soumis les jeunes gens.

Les membres du comité cantonal ont assisté à ces épreuves, au cours desquelles M. le conseiller d'Etat Corboz, s'adressant aux recrutables, les exhorta à consentir volontiers le tribut de sacrifices et d'efforts généreux, grâce à quoi ils seront dignes d'être les enfants du plus beau pays du monde.

Les Eclaireurs catholiques. — On nous écrit : L'Association romande des Eclaireurs catholiques a tenu, les 13 et 14 octobre derniers, à Lausanne, son congrès annuel, qui réunit aumôniers, cheftaines, chefs et routiers. Les trois branches du mouvement commencèrent par tenir des camps séparés, pour examiner chacune ses problèmes particuliers. Les cheftaines de Louveteaux ont siégé à Venes-Lausanne; les chefs éclaireurs, sur le terrain de la paroisse Saint-Joseph, à Prélaz; les routiers et leurs chefs campèrent au Chalet-Gobet. Un des principes du scoutisme : Le devoir de l'Eclaireur commence à la maison, fit l'objet principal des préoccupations chez les Louveteaux et les Eclaireurs. Les cheftaines eurent la joie d'entendre des personnalités autorisées : M. l'abbé Schweizer, aumônier à Grangeneuve, et Mlle Dupraz, cheftaine et professeur à l'Université de Fribourg. Les routiers se répartirent en trois groupes : l'équipe Nicolas-de-Flue étudia le routier dans la vie sociale et politique; l'équipe Saint-Maurice : Le routier dans sa vie de clan; l'équipe Notre-Dame : Le routier dans sa vie personnelle.

Tous les participants du congrès se réunirent à l'hôtel de France, pour les agapes de midi, qu'ils partagèrent dans l'amitié, la conversation et le chant. A la table d'honneur prirent place M. l'abbé Rossel, aumônier général de la jeunesse catholique, M. Queiroz, président, MM. les curés de Lausanne, un représentant de la municipalité, M. Polla, président de la jeunesse catholique vaudoise, M. Bonvin, chef général du scoutisme catholique romand, M. l'abbé Weibel, aumônier cantonal vaudois.

A l'assemblée qui suivit le banquet, les trois branches firent rapport sur leurs délibérations, résolutions et programmes. Un chef routier s'adressa aux chefs éclaireurs, leur demandant de ménager plus soigneusement le passage de leurs garçons du « jeu éclaireur » à la Route, qui est une préparation immédiate à la vie d'hommes. On entendit aussi des représentants du scoutisme belge et savoyard.

Le congrès se termina par la bénédiction du Saint Sacrement à l'église Notre-Dame, où M. l'abbé Rossel prononça une excellente allocution.

Le 1er cours pour le diplôme fédéral de maître de gymnastique. — On nous écrit : La semaine dernière a pris fin à l'Université le 1er cours pour maîtres de gymnastique. Ce cours d'une durée d'une année a été suivi par cinq candidats : deux étudiants et trois étudiants. Les examens eurent lieu comme suit : fin du semestre d'hiver, ski et patinage; fin du semestre d'été : branches théoriques (anatomie, physiologie, hygiène, histoire de la gymnastique et méthodologie) et les leçons-type; mi-septembre : natation; fin septembre : athlétisme et, le 8 octobre, gymnastique artistique. Un maître de gymnastique doit connaître à fond toutes ces branches et posséder en plus une bonne culture générale, c'est pourquoi on exige au début du cours de chaque candidat le brevet d'enseignement ou le baccalauréat.

Les examens ont été inspectés par les membres de la Commission fédérale de gymnastique et de sports, présidée par M. le professeur Jeker.

Les candidats suivants ont subi avec succès leurs examens : Mlle Silvia Peier, Ingenbohl, MM. Hans Leuchtmann, Sarnen, Otto Peissard, Saint-Sylvestre, Hermann Stocker, Baar.

Le prochain cours s'ouvrira au mois d'octobre 1946. Il est à souhaiter qu'à l'avenir et vu le bon résultat obtenu par ce premier cours, les Fribourgeois profiteront d'un cours qui a été établi à leur intention et dont le but est d'améliorer le niveau de la gymnastique dans notre canton. Tous les intéressés peuvent s'adresser pour de plus amples renseignements à la Chancellerie de l'Université.

La Semaine suisse vise à faire mieux connaître nos diverses activités nationales; elle tend à faire apprécier davantage les produits du pays.

Que faire en cas de panne de courant. — Malgré toutes les précautions prises, des pannes de courant sont à craindre cet hiver, car la surcharge des lignes due aux radiateurs électriques risque fort de provoquer des déclenchements soudains dans les postes de transformation et de priver ainsi d'électricité un ou même plusieurs quartiers. Il est évidemment de l'intérêt général que ces pannes soient de courte durée. Or, il existe à cet effet un moyen à la portée de chacun et qui facilitera beaucoup les mesures qui doivent être prises immédiatement par les agents des réseaux pour que tout rentre le plus tôt possible dans l'ordre :

1. Débrancher ou mettre à zéro tous les appareils en fonctionnement, à l'exception d'une lampe qui, servant de témoin, permettra de constater le retour du courant.

2. La lampe allumée, attendre quelques instants avant de remettre les appareils l'un après l'autre sous tension.

Dans ces conditions, non seulement la panne sera réduite au minimum, mais on a des chances d'en éviter une nouvelle qui ne manquerait pas de se produire. Voilà donc un geste bien simple qui rendra service, et à soi-même et aux voisins.

Les tireurs broyards. — La première rencontre amicale des deux groupements de tireurs de Payerne contre la Broye vaudoise a eu lieu dimanche 14 octobre, au stand de Payerne; elle fait bien augurer de l'avenir des relations entre tireurs fribourgeois et vaudois. Le match fut suivi d'une petite réception dans le magnifique local de la Jeune Broyarde, où tireurs fraternisèrent. Voici les résultats :

Match au fusil : Broye : Vital Fornerod, Dondidier, 251 p.; Hubert Pittet, Estavayer, 236 p.; Henri Bernel, Estavayer, 235 p.; Jean Blochle, Estavayer, 218 p.; Camille Surdez, Estavayer, 216 p.; rempl. Ami Despond, Dondidier, 230 p.; Séraphin Viloz, Vesin, 204 p.; moyenne de l'équipe, 231,20.

Payerne : Fritz Vetterli, 243 p.; Fritz Wenger, 233 p.; Albert Cavin, 229 p.; Max Graf, 227 p.; Ernest Bucher, 217 p.; rempl. Armand Savary, 235 p.; Albert Wæber, 178 p.; moyenne de l'équipe : 229,80.

Match au pistolet : Broye : Joseph Borgognon, Font, 254 p.; Roger Marguet, Ménières, 232 p.; Hubert Pittet, Estavayer, 230 p.; Bernard Siegenthaler, Montagny, 213 p.; Georges Périsset, Estavayer, 198 p.; moyenne de l'équipe : 225,40.

Payerne : Fritz Wenger, 239 p.; Edouard Supeik, 237 p.; Georges Blanc, 209 p.; Fritz Vetterli, 209 p.; Albert Wæber, 200 p.; moyenne : 218,80.

Comme on le voit, ce premier match a fait honneur aux tireurs fribourgeois.

Dangers d'incendie. — La saison froide approche. Avec elle, revient la période durant laquelle se produisent les incendies causés par les installations de chauffage défectueuses. Le danger est actuellement aggravé par suite de l'utilisation de combustibles de remplacement, d'appareils de chauffage auxiliaires et de la remise en service de fourneaux et cheminées désaffectés. Il paraît donc opportun de rappeler aux propriétaires et locataires qu'ils doivent s'assurer, avant de les utiliser, du bon état de ces installations et, cas échéant, faire exécuter immédiatement les réparations et améliorations nécessaires.

Les ramoneurs ont l'obligation de procéder au ramonage des cheminées, canaux, tuyaux, poêles, de cuisine, fourneaux et autres installations de chauffage tous les trois mois, pour autant que ces installations sont en service. Aucun propriétaire ou locataire ne peut refuser de laisser ramoner ses installations, lors même qu'il déclarerait les avoir nettoyées lui-même. Lorsque sont utilisés des combustibles de remplacement, un ramonage plus fréquent est recommandé.

Des accidents graves causant la mort de personnes ou des brûlures graves et des dommages matériels importants arrivent par suite d'imprudences en manipulant de la benzine ou de la cire à parquet ou en plaçant ces matières trop près de fourneaux, poêles, etc. La plus grande prudence est de rigueur!

Durant la période d'hiver, spécialement lorsque la température descend très bas, des conduites d'eau alimentant des bâtiments gèlent. Les travaux de dégel sont cause, chaque année, de sinistres, parce que les gens n'observent pas les règles d'une prudence toute élémentaire. Plus d'attention et de surveillance éviterait bien des incendies.

La réduction des mesures de protection antiaérienne. — Dans sa séance d'hier, vendredi, le Conseil fédéral a décidé de réduire certaines mesures de protection antiaérienne et a abrogé les arrêtés pris en vertu des pleins pouvoirs et devenus superflus. Cela concerne, entre autres, les abris et les mesures de protection contre le danger d'incendie. Les propriétaires sont autorisés, dès maintenant, à désaffecter les abris privés. Les abris collectifs publics et les postes de secours peuvent être affectés à d'autres destinations, et, avec l'approbation du Service fédéral de la protection antiaérienne, les installations intérieures, enlevées.

Les cantons, ou les communes, avec l'approbation du canton, décideront de l'emploi du bois rendu disponible par la suppression des abris privés. Ils pourront, contre paiement équitable, ordonner la livraison du bois récupéré à un Office central, ou le mettre à libre disposition et dans ce cas fixer dans quelle mesure il doit être pris en compte sur le contingentement de bois de chauffage. Les locataires ont droit, au prorata de leurs versements, soit aux matériaux, soit au produit de leur vente. L'obligation du déblaiement des combles est abrogée, de même que celle de la formation de pompiers d'immeubles, dont l'équipement doit être conservé par les propriétaires.

A Dondidier. — On nous écrit : Le champion suisse des 50 km. marche s'est disputé dimanche dernier à Lugano. La victoire est revenue à Gaston Godel, de Dondidier, qui parcourut les 50 km. dans le temps excellent de 4 h. 46 min. 9 sec.

La population de Dondidier s'est rendue lundi à la gare pour recevoir le champion et lui témoigner sa sympathie. Un cortège conduit par la société de musique la Harpe parcourut les rues du village. Au cours d'une petite réception qui suivit, les autorités communales et paroissiales, ainsi que les représentants des sociétés locales, félicitèrent chaudement le coureur de son beau succès.

Roulera-t-on en janvier 1946 ? — Nous apprenons de bonne source qu'on envisage la reprise de la circulation automobile générale pour janvier ou février 1946. Les voitures seraient classées par catégories (comme au début de la guerre), avec attribution d'essence à chaque propriétaire. Des restrictions subsisteraient en ce qui concerne l'achat de pneus.

La fête des mobilisés à Cottens. — On nous écrit : La population de Cottens a vécu, le 7 octobre, des heures inoubliables. Elle fêta les vétérans de 1914-1918 et les mobilisés de 1939-1945.

On avait fait appel au dévouement de tous, et chacun avait répondu avec empressement.

Le comité, présidé avec distinction par M. le curé Dulas, avait préparé la fête jusque dans ses plus petits détails.

Le culte militaire, célébré dans la cour de l'école par M. le cap.-aumônier von der Weid, avait attiré une foule de gens. Un autel, superbement orné, avait été dressé devant le magasin Overney.

A l'Evangile, M. le capitaine-aumônier, dans une magnifique allocution, laissa parler son cœur de père et de soldat. Il rappela la mobilisation de 1939-1945, le départ de nos troupes pour les frontières, leur ferme volonté de résister à tout envahisseur. Il releva les mérites de l'arrière, des femmes, des jeunes filles, des enfants de la campagne mettant la main à la tâche, remplaçant les hommes pour le travail des champs, les soins du bétail. Honneur à ces vaillantes femmes qui ont bien mérité de la patrie.

Au milieu des horreurs de la guerre, notre petite Suisse a été miraculeusement préservée. Clamons notre reconnaissance à Dieu. Disons merci à notre bonne Mère du ciel qui, de ses sanctuaires bâtis sur nos monts et dans nos vallées, nous a favorisés de sa tendresse maternelle. Sachons témoigner notre gratitude à la cohorte des saints de chez nous, surtout à notre grand pacificateur, le futur saint national, Nicolas de Flue. Reconnaissance à l'armée, ensuite, et aux autorités.

Notre reconnaissance ne doit pas être momentanée; il faut qu'elle se perpétue afin de mériter encore et toujours la protection de Celui qui peut tout.

Durant l'office, la Cécilienne chanta avec goût et piété le Propre de la messe. L'excellente fanfare de Villaz-Saint-Pierre, dirigée avec talent par M. Blanc, avait prêté gracieusement son concours.

Pendant la sainte messe, au cimetière, sur le parcours du cortège et durant le banquet, cette vaillante fanfare gratifia les participants de ses plus beaux morceaux. Que tous ces aimables et dévoués musiciens, ainsi que leur directeur, soient vivement remerciés.

Malgré la joie, les morts ne furent point oubliés. L'office terminé, la foule se rendit au cimetière. Dans un langage émouvant, M. le chanoine von der Weid évoqua le souvenir des chers disparus. Puis ce fut le chant du *Libera*, toujours consoling, et l'exécution d'un morceau d'adieu aux disparus.

Un magnifique cortège préparé et habilement dirigé par M. Louis Repond, parcourut les rues du village et fut acclamé par une foule enthousiaste, car certains groupes étaient de véritables merveilles.

Le banquet, excellentement servi par les soins de Mme Repond, régala tous les convives et fut agrémenté des productions fort goûtées de la fanfare et de la Cécilienne.

Durant le repas, plusieurs orateurs se firent entendre et applaudir. M. le Curé remercia chaleureusement M. le cap.-aumônier von der Weid d'avoir présidé la fête; il félicita ses collaborateurs du comité d'organisation pour l'excellent travail accompli; les Révérendes Sœurs pour leur dévouement inlassable, enfin, toutes les personnes qui, par leur générosité et leur concours, avaient contribué à la réussite de la fête.

M. le capitaine Michel, instituteur à Autigny, qui avait endossé la responsabilité de la conduite de ses subordonnés, sut, par son savoir-faire et son tact, assurer la bonne marche de la troupe; aussi reçut-il sa grande part des remerciements.

Dans leurs discours pleins d'à-propos, M. le président de paroisse, M. le syndic, M. Eugène Repond rappellèrent les longs mois de guerre, le courage des soldats, le travail de l'arrière, les efforts de tous, la reconnaissance à l'armée et à la Providence.

Belle journée passée sous le signe de la joie, de la concorde, de l'entraide mutuelle.

La fête des mobilisés à Ecuwillens. — On nous écrit : Dans la plupart de nos villages, les autorités ont eu l'heureuse idée d'organiser des manifestations de reconnaissance pour les soldats qui ont si bien rempli leur devoir au cours de la guerre.

Dimanche dernier, c'était le tour d'Ecuwillens de fêter un important effectif de cent quatre-vingts officiers, sous-officiers, soldats et gardes locales; deux vétérans, de quatre-vingt-cinq et quatre-vingt-sept ans, coudoyaient de jeunes recrues.

Le village avait pris ses attraites des grands jours : partout des fleurs et des oriflammes; la bannière communale, reproduction des armes des anciens sires d'Ecuwillens, flottait gaiement près du tilleul séculaire. La musique était de la fête.

La journée débuta par un culte militaire célébré sur les hauteurs de Rimbotzat, site bien trouvé, d'où un beau panorama s'étend à perte de vue. M. le cap.-aumônier Monnard, curé de Marly, était à l'autel. Dans son sermon de circonstance, il rappela le souvenir de nombreux cultes célébrés loin du village natal. Aujourd'hui, c'était au milieu des leurs, en famille, que les soldats d'Ecuwillens remerciaient Dieu et priaient pour le retour de la paix complète.

A midi, un banquet militairement organisé réunissait plus de deux cents convives. A la table d'honneur, on remarquait M. l'aumônier Monnard; M. l'abbé Schneuwly, curé d'Ecuwillens, qui, plein de verve et d'entrain, fonctionna comme major de table; M. le capitaine Eugène Chavaille, syndic, grand organisateur de la journée; M. le major Louis Dupraz; M. le capitaine Léon Techttermann; M. Chardonnens, directeur à Grangeneuve; les lieutenants Gilles Chavaille et Marcel Gumy, ainsi que les autorités locales. De nombreux orateurs se plurent à marquer le sens de la fête et à faire des vœux pour l'avenir.

Une bonne surprise attendait les convives; ce fut l'arrivée de Son Exc. Mgr Maradan, évêque des Seychelles, un enfant du village, qui voulut bien marquer son séjour en Suisse par une première visite aux siens, à ses camarades, à sa paroisse. Ses affectueuses paroles furent le bouquet de cette belle journée.

Chacun gardera un excellent souvenir de cette manifestation, qui a fait honneur au village.

Il y a tirage et tirage... — Un octobre ensoleillé donne à la Gruyère une beauté sans pareille et Bulla, son chef-lieu, mérite en cette saison une visite qui clora pour certains le cycle des beaux jours de l'année. En ce jour voué aux pensées calmes, nul ne songera à l'événement, plus tumultueux que tragique, qui donna lieu, l'an dernier, à Bulla, à un fâcheux « tirage » entre de bouillants esprits et d'austères représentants de la loi. Mais on goûtera le charme d'une petite ville accueillante, au cœur d'une des plus belles régions de Romandie. Et, le 27, le mot « tirage » prendra un sens rassurant, car ce jour-là, à Bulla, se fera le tirage de la Loterie romande.

L'amélioration de notre ravitaillement. — Chaque amélioration dans la situation de notre ravitaillement apporte un allègement des mesures restrictives. Une condition essentielle de chaque allègement est, en effet, un ravitaillement suffisant, une quote d'importations suffisante accordée par les Alliés.

Ce sont les produits du pays qui subiront le plus long rationnement. C'est ainsi que la suppression du rationnement de la viande est encore lointaine. Le renouvellement du cheptel prendra du temps et il faut tout d'abord importer non seulement de la viande, mais aussi des fourrages, avant que le ravitaillement en viande s'améliore réellement.

C'est pour les mêmes raisons que le rationnement du lait pourrait se prolonger encore, tandis que la suppression du rationnement du beurre, du fromage et des œufs pourra se faire plus tôt.

Le ravitaillement en sucre continue à être défavorable. Il ne saurait être question pour le moment d'augmenter sensiblement la ration de sucre. Pour le riz, il semble que le rationnement pourra aussi durer encore assez longtemps.

Il y a des quantités suffisantes de céréales, de farine, de pâtes alimentaires, de maïs, d'avoine, d'orge, de légumineuses, d'huiles et de matières grasses sur le marché mondial. Dès que les importations seront assurées, le pain pourra être vendu librement.

En général, l'augmentation des rations précédera la suppression du rationnement. Presque tout dépend du problème des transports. En tous cas, l'Office de guerre pour l'alimentation désire liquider le rationnement d'ici à la fin de l'année prochaine. La suppression des coupons de repas sera possible dès que les rations alimentaires suffiront à la nourriture de chacun.

Chronique musicale

Premier concert d'abonnement

Pour la première fois dans les annales de la Société des concerts, il n'y avait plus une place à vendre à l'entrée de la salle dimanche. A quoi attribuer cette affluence exceptionnelle? A la toute grande musique française qui composait à elle seule le programme? Au chef de renommée mondiale qu'est M. Ernest Ansermet et à l'Orchestre romand, instrument admirable qu'il manie avec tant de compétence? A la soliste de chez nous, Mlle Marie-Madeleine Tschachtli, violoniste au talent extraordinaire et étonnamment précoce? Sans doute à tout cela, mais aussi à un renouveau général d'intérêt pour les choses de l'art, de l'art musical en particulier, ce qui est d'un augure réjouissant.

Délaissant l'ordonnance habituelle de ses concerts à Fribourg, partie classique et partie moderne, l'Orchestre romand a eu l'heureuse idée, pour varier une fois, de présenter dans un programme plus uniforme quatre compositeurs français qui sont à peu près de la même époque.

La symphonie en ré mineur de César Franck est bien typique de la musique française par sa richesse mélodique. La phrase principale, qui fournit un important développement et se retrouve dans plusieurs mouvements, est à son tour elle-même typique de la mélodie française. Elle ne se distingue pas seulement par son essor lyrique et sa tendresse, mais par la douceur de ses contours qu'estompent des blanches syncopées. Enfin, les compositeurs français sont généralement passés maîtres en instrumentation et César Franck ne fait pas exception. Plusieurs idées mélodiques de sa symphonie portent en elles-mêmes leur instrumentation, ce qui devrait toujours être le cas dans la grande composition orchestrale.

Relevons la finesse d'expression et les nuances délicates avec lesquelles M. Ansermet et son orchestre ont interprété cette œuvre si représentative. Ce fut une démonstration de son goût le plus parfait et du sens des proportions que tant de chefs d'orchestre et de compositeurs modernes sabotent comme à plaisir.

La symphonie de Franck est de 1888 et le *Prélude à l'après-midi d'un faune*, de Debussy, de 1892. Il semble pourtant qu'il y a un monde entre les deux. Pas de sentiment et d'idée, mais de la sensation et de la couleur. Cette couleur du morceau est donnée par le thème de la flûte, d'une douceur enveloppante et qui est, comme on l'a dit fort justement, l'appel du faune dans la clarté du jour, déchirante pour ainsi parler, toute la palette d'un peintre dans un développement merveilleux.

L'Orchestre romand est vraiment spécialisé dans cette musique colorée et c'est une joie extrême pour l'auditeur lorsqu'il sait que M. Ansermet a inscrit au programme une de ces pièces intensément colorées de Debussy : *Le prélude à l'après-midi d'un faune*, *La Mer*, *Nuages ou Fêtes*.

On revient passablement en arrière avec la *Symphonie espagnole* d'Edouard Lalo qui n'a d'espagnol à peu près que le nom. La musique de Lalo est, en effet, bien française par la clarté de son inspiration, la liberté et la grâce de ses rythmes, la ligne pure et la douceur pénétrante de sa mélodie. Nous ne dirons pourtant pas que cette œuvre soit d'une originalité transcendante. La mélodie est souvent douce-reuse, sucrée, ou même fade. Reconnaissons qu'elle est susceptible de mettre excellentement en valeur le talent d'une violoniste telle que Mlle Marie-Madeleine Tschachtli. Dans de précédents concerts, nous avions surtout admiré la force, la puissance de son jeu, la régularité imperturbable de son rythme dans Bach ou Vivaldi. Dimanche, elle nous a fait apprécier d'autres qualités également nécessaires chez une grande artiste : la sensibilité et la finesse du jeu, la mobilité de l'expression qui suit pas à pas la pensée d'un maître, un son qui sait être quand il le veut extrêmement doux, le souci des nuances, surtout dans le sens du piano.

Grâce à Mlle Tschachtli, plus encore qu'à l'orchestre, la *Symphonie espagnole* de Lalo fut un très beau moment du concert. La virtuose, à peine âgée de 20 ans, a su vivifier une œuvre peut-être encore discutée. C'est une expérience heureuse et nous sommes certains du succès de Mlle Tschachtli, qu'elle inaugure si brillamment aux côtés du plus grand chef d'orchestre de Suisse et de l'un des meilleurs de toute l'Europe. Une longue et bien méritée ovation lui fut faite par la foule.

Le concert se terminait par la *Rhapsodie espagnole* (aussi) de Maurice Ravel, un disciple de Debussy, mais qui l'exagère souvent. Œuvre sombre, un peu lourde et touffue, la *Rhapsodie espagnole* a le mérite de la couleur locale d'outre-Pyrénées. Comme dans la *Vals*, autre œuvre du même auteur, elle a de la peine à trouver ses résolutions. Par contre, il faut lui concéder la richesse de l'imagination, la variété de rythme et de dessein et l'abondance de moyens d'expression. Œuvre difficile à plus d'un égard, elle fut néanmoins un jeu pour les musiciens de l'Orchestre romand qui en firent un grand chef-d'œuvre.

Editeur-imprimeur : Imprimerie St-Paul.
Le secrétaire de la Rédaction : Joseph Verdon.
Responsable de la partie des annonces : Publicitas S. A., succursale de Fribourg.



PAX, Société suisse
d'assurance sur la vie, Bâle

institution mutuelle / fondée en 1876

Agent général :

J. Tercier, 2, Grand-Pont, Lausanne

Home d'enfants

« BELLARIA » ZUOZ

(Engadine)

Situation ensoleillée. Cure de repos. Nourriture saine. Sports d'hiver. Cours à domicile. Education soignée. Garçons admis de 4-13 ans. Fillettes admises de 4-19 ans. Bonnes références. Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction. Téléphone 73.84. 880-8

On demande, pour branche de textile, des

ouvrières

(débutantes seraient mises au courant). Bon gage (salaire de débutantes, Fr. 110.— par quinzaine).

Faire offres écrites, sous chiffres P. 17.303 F., à Publicitas, Fribourg.

On demande à louer, pour printemps 1946,

Appartement de 4 à 5 chambres

à Fribourg. Eventuellement, échange contre appartement de 3 chambres, tout confort, à Berne. — Faire offres écrites, sous chiffres P. 5667 Y., à Publicitas, Berne.

Important atelier de repassage de la place demande

Ouvrières-repasseuses

ainsi que débutantes; bon salaire; place stable. Faire offres écrites, sous chiffres P. 17.290 F., à Publicitas, Fribourg.

A vendre

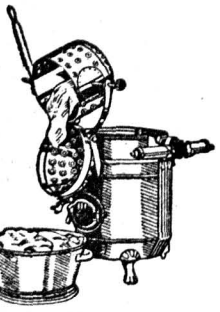
SAURER-DIESEL 5 à 6 tonnes

usagé, avec benne basculante des 3 côtés, moteur 4 cylindres ACD, bons pneus 40 X 8". Demandes sous chiffres F 70353 G., à Publicitas, Fribourg.

A vendre 10.000 à 12.000 kg. de

betteraves fourragères

chez Mollard, à Noréaz.



Machines à laver

« COMBINA »

Bouilleurs à pommes de terre, chaudières à lessive, neuves et d'occasion. Demander prospectus et devis. J. Zimmerli, machines à laver « COMBINA », La Conversion (Vaud). Tél. (021) 3.74.30.

Mécaniciens qualifiés

demandés. 17.309

BONDY S. A., tél. 2.18.20, 39, route de la Fonderie, Fribourg.

Vertreter

zum Besuche der Landwirtschaft mit Futtermittel-Spezialität

gesucht

Geboten wird Dauerstelle mit Fixum, Spesen und Provision, sowie vollständige Einführung in die Reisetätigkeit. Verlangt wird fleissiges, exaktes Arbeiten und Beherrschung der deutschen und französischen Sprache.

Offerten mit Bild sind zu richten unter Chiffre OFA 8030 R an Orell Füssli-Annoncen, Aarau.

ON DEMANDE

Jeune fille

de 18 à 20 ans, pour le ménage et le service (débutante acceptée). Occasion d'apprendre l'allemand. Faire offres avec photo, à Mme Angster, Restaurant Althaus, Wald (Zurich). Tél. 3.12.37.

Femme de chambre-lingère

demandée par le Café Continental, Fribourg. Entrée tout de suite. Bon gage. Se présenter.

Demaiselle

dans la cinquantaine demande place chez personne seule, pour tenir le ménage. Pas de jardinage. Est bien au courant de tous les travaux. Demander l'adresse sous chiffres P. 42.198 F., à Publicitas, Fribourg.

Jeune homme

(domestique) pour les travaux de la vigne. Bon gage et place à l'année. Entrée tout de suite. Adresse : M. Jean Gallay, agriculteur, GOLLION, en Crochet, Mont s/Rolle.

On demande une

Jeune fille

pour les travaux du ménage et faire les remplacements de sommière. Gage 100 fr. par mois, pourboires en plus. S'adr. : Café du Cheval-Blanc, ORBE (Vaud).

On demande, à la campagne, une

FILLE

pour aider au ménage et au jardin. Vie de famille. Entrée le 1er novembre ou date à convenir. 17317 S'adresser chez Baudin Camille, Estavayer-le-Lac. Tél. 6.31.12.

Jeune boulanger

sérieux, sachant travailler seul, demande place pour le 15 novembre, de préférence à la campagne.

Demander l'adresse sous chiffres P. 42.189 F., à Publicitas, Fribourg.

On demande un Jeune homme

sachant traire et connaissant un peu les chevaux. S'adr. à Daniel Mange, agriculteur, GOLLION, près Cossonay (Vaud).

Bureau H. Aeby

Rue de Lausanne, 59 Fribourg, demande :

- 6 sommières
- 6 sommières déb.
- 2 filles de salle
- 1 caissière
- 2 lingères
- 6 filles d'office
- 6 bonnes à tout faire
- 1 jeune cuisinier
- 3 garçons de cuisine
- 2 jeunes gens pr campagne en Suisse allem.
- 2 garçons de 13-14 ans pr aider à la campagne
- 1 cuisinière en privée à côté de femme de chambre (Fr. 120.—), à Fribourg. 103-25

ON DEMANDE Jeune fille

16-17 ans, pour la campagne. Bon gage. Demander l'adresse à Publicitas, BULLE, sous chiffres P. 3648 B.

Repasseuse

est demandée par établissement hospitalier officiel, dans le canton de Genève. Bon salaire comprenant l'entretien complet. Caisse retraite et invalidité. — Faire offres sous chiffres G 13.953 x, à Publicitas, Genève.

On demande pour tout de suite

ouvrier-tailleur

pour grandes pièces. Ecrire en indiquant préférences, sous chiffres : P. 20.172 F., à Publicitas, Fribourg.

On demande bonnes places d'apprentissage pour Jardinier, mécanicien, boucher, charbonnier.

Renseignements auprès de Meuwly Rudolf, instituteur retraité, Planfayon.

ON DEMANDE sommelière-aide-ménage

présentant bien et de confiance. Faire offres, avec photo et références, à Lavenex M., Café de la Couronne, Ardez s/Orbe.

ON DEMANDE FROMAGER

ou aide, travailleur et honnête, pour tous travaux de fromagerie-porcherie. Entrée date à convenir. Ecrire sous chiffres P. 17.307 F., à Publicitas, Fribourg.

Dans l'atmosphère de la Toussaint

Rayonnements d'Évangile

par l'abbé H. Chuard,

préface de M. le chanoine F. Charrière

Tranches de vie à propos des principaux évangiles du dimanche.

Charmant volume de 162 pages.

Prix : 1 fr. 80

EN VENTE AUX LIBRAIRIES ST-PAUL

Industrie importante sur place demande

Secrétaire

habituée à un travail soigné et exact. Bonne dactylographe, de langue maternelle allemande, ayant de bonnes connaissances du français. Place intéressante et stable.

Toutes offres écrites à la main, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo, sont à adresser sous chiffres P. 17.288 F., à Publicitas S. A., Fribourg.

Importante organisation de vente (marmites à vapeur) demande dans chaque localité de la Suisse romande

agents ou indicateurs

Gain accessoire très intéressant. Offres sous chiffres P. M. 15.747 L., à Publicitas, Fribourg.

A vendre

SAURER-DIESEL 5 à 6 tonnes

usagé, à benne basculante, moteur 6 cylindres, type BLD, avec gazogène IMBERT.

Demandes sous chiffres U 70342 G., à Publicitas, Fribourg.

Le Gerber-extra est vraiment extra

un fromage à tartiner particulièrement bon

3/4 gras

La Maison de santé de Préfargler, Marin-Neuchâtel, demande, pour entrée immédiate ou à convenir, des

Elèves-Infirmières

aimant les malades. Possibilité de suivre des cours en vue de l'obtention du diplôme suisse. Un salaire sera donné dès le début. Prière de faire offres avec curriculum vitae. 3141

Elle engagerait, de plus, des

Infirmières diplômées

La Direction.



Avez-vous un teint impur ?

Souffrez-vous d'un sang vicié, d'une mauvaise mine, d'éruptions de la peau, de boutons, dartres ou glandes ? Pour purifier votre sang, une cure d'automne avec le Sirop de brou de noix Golliez extrait de plantes scientifiquement composé, suffit pour votre guérison. Pour enfants et adultes : flacon à 4 fr. 50 et flacon de cure 7 fr. 75, franco de port par la

Pharmacie Golliez, Morat

— En vente dans votre pharmacie. —

FRANÇOIS CHARRIÈRE

La physionomie des Heures canoniales

1941

1.50

Problèmes d'aujourd'hui

Vérités de toujours

1944

6.—

Son Excellence Monseigneur Besson

1945

4.—

en réimpression

LÉON BARBEY

L'Ame du Chanoine Schorderet

1943

3.—

EDITIONS DE L'IMPRIMERIE ST-PAUL — FRIBOURG

A vendre

BON DOMAINE

de 24 poses, fribourgeoises, peu morcelé (précédemment 2 exploitations agricoles). Deux habitations et ruraux. Entrée à convenance. Affaire intéressante. S'adr. sous chiffres P 590-8 L, à Publicitas, Lausanne.

A VENDRE immeuble

3 appartements de quatre chambres, cuisine, avec 1200 m² de terrain à bâtir. Situation 1er ordre, en bordure de route cantonale, arrêt du tram. Faire offres écrites, sous P. 17.308 F., à Publicitas, Fribourg.

A LOUER chambre non meublée,

au sous-sol, de 16 m², pouvant servir de dépôt, garde-meubles ou dans un autre but. S'adr. : Vignettaz 60, au second étage. 17.305

ON DEMANDE 2 ou 3 journaliers

nourris et logés, chez : Jean Zamojng, Vogelshaus, près Guin.

ON DEMANDE

Jeune fille

pas au-dessous de 16 ans, quelques heures par jour, pour garder deux petits enfants. Se présenter chez Mme Brenn, rue Guillemann 20. 42.203

Jeune ménage demande à louer

Appartement

si possible avec un peu de terre. — Demander l'adresse sous chiffres : P. 42.199 F., à Publicitas, Fribourg.

On demande une Servante

capable de tenir seule un ménage de campagne. Bon gage. S'adresser : Fischer Frères, Villaz-Saint-Pierre.

Tout de suite

On demande un ouvrier qualifié pr l'agriculture, et une femme pr aider au ménage. Préférence sera donnée à un ménage sans enfant. Bons gages et bon traitement. Faire offres écrites à : M. Edouard VAUCHER, Grand Clos, Travers.

On demande un bon

MENUISIER

place stable, bon salaire pour ouvrier capable. Faire offres à Bolomey frères, Le Pont (Vaud). Téléphone 8.31.14.

Je demande tout de suite

Jeune homme

de confiance, comme porteur de pain. Bon gage, vie de famille. — Faire offres à la Boulangerie Roger Perrelet, Bévillard (Jura bernois).

Ménagères !

Encaustiquez avec le

Mordant-Brillant

T O G O

Vous serez ravies. En vente partout, en 1/2 kg. et 1 kg.

Orthopédistes

avec diplômes fédéraux sont demandés. Place stable, intéressante et bien rémunérée. Offres avec curriculum vitae et photo seront traitées avec discrétion. s. chif. A 15.470 Z, à Publicitas, Zurich.

On demande, dans bon café-restaurant

Jeune fille

de confiance, connaissant les deux langues, pour servir au café et aider au ménage. Bon gage et vie de famille assurée. S'adresser sous chiffres P 17.323 F, à Publicitas, Fribourg.

Café-restaurant, à Yverdon, demande pour le 15 novembre

Sommelière

connaissant bien son service et sachant travailler seule.

Faire offres avec photo et certificats à Case postale 7, Yverdon.

Jeune fille

demande place comme bonne à tout faire. Certificat à disposition. Bons traitements désirés. Demander l'adresse sous chiffres P 42.210 F, à Publicitas, Fribourg.

A vendre un wagon de

PIVES

au plus offrant. 17319 Téléphone 4.21.24, à Onnens.

Chez les fonctionnaires et employés des Entreprises électriques. — On nous écrit : A l'instar des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat, les employés des Entreprises électriques fribourgeoises tenaient à faire le point de leur situation dans le cadre des problèmes sociaux actuels. A cet effet, leur Association, réunie en une très nombreuse assemblée, a été mise au courant des récentes démarches entreprises par son comité auprès de la Direction des Entreprises pour obtenir des améliorations matérielles équitables. Elle a été appelée, en outre, à se prononcer sur un projet d'affiliation à l'Union fribourgeoise des ouvriers et employés, organisme qui groupe, dans un but de solidarité basée sur les principes chrétiens, l'ensemble des salariés fribourgeois. Après l'examen des problèmes posés, la quasi-unanimité des 82 membres présents a voté une résolution aux termes de laquelle elle approuve pleinement les démarches entreprises pour l'octroi d'une allocation d'automne, conforme à celle décrétée par l'arrêté du Conseil d'Etat du 14 septembre 1945, et charge son comité de continuer les pourparlers avec la Direction des Entreprises jusqu'à complet aboutissement, tant en ce qui concerne cette allocation que la mise en vigueur de son projet d'échelle des traitements à partir du 1er janvier 1946. L'assemblée a décidé enfin d'adhérer à l'Union fribourgeoise des ouvriers et employés.

Les conférences de Fribourg. — On nous prie de rappeler que c'est ce soir, à 20 h. 30, qu'aura lieu à l'Université, salle B, la conférence avec projections de M. René Huyghe, conservateur du Louvre, sur : *L'âme française à travers le portrait français.*

Club de la voile de Morat. — On nous écrit : Au cours de ces dernières années, le sport de la voile a pris un essor réjouissant sur le lac de Morat. Plus de 60 voiliers ou canots à voile sont actuellement stationnés sur ses rives. C'est pour cette raison qu'un club de la voile a été fondé il y a quelques semaines. Par ses manifestations futures, ce club constituera certainement un nouvel attrait pour le centre d'excursions qu'est la petite ville de Morat.

Le comité a été constitué comme suit : M. Lucien Poffet, président ; M. Dr Fritz Willenegger, vice-président ; M. Armin Colombi, président de la commission technique ; Mlle Hanny Willenegger, secrétaire ; M. Aloys Zeyer, caissier.

Dimanche dernier, le club a effectué sa première sortie en commun (qui est aussi la dernière de la saison). Les nombreux promeneurs, attirés par une magnifique journée d'automne ont admiré cette démonstration nouvelle et très spectaculaire.

LES TORNALETTES

Le style ogival, dont la naissance remonte à ce merveilleux XIII^e siècle — riche de tant d'autres florissances admirables — a rayonné de l'Île-de-France jusque dans nos parages helvétiques. Témoins, ces cathédrales, ces châteaux, ces demeures urbaines qui, chez nous comme ailleurs, subsistent encore et trouvent une garantie de pérennité, grâce à leur prestige architectural. Sait-on que, en Suisse, Fribourg passe pour être la ville qui renferme, dans les façades de ses vieux quartiers, le plus grand nombre de spécimens de cet art médiéval ? Qu'est-ce que le style ogival ? L'architecture gothique ou ogivale est la conséquence de la fusion, dans une même voûte, de l'ogive et de l'arc brisé. Ce style a perduré plusieurs siècles, s'enrichissant d'une période à l'autre.

Considérons ici un aspect des plus gracieux du quartier du Bourg. Lorsqu'on accède de la place de l'Hôtel de Ville à l'entrée de la Grand-Rue, un tableau, soudain, charme les yeux : c'est la perspective des « Tornalettes » sur le fond majestueux de la cathédrale. Quel groupe évocateur ! La maison des Tornalettes, avec ses fenêtres à meneaux, fut édifiée à l'angle de l'ancien marché aux poissons, près de la loge du guetteur de nuit. Le projet de construction ne manqua pas de rencontrer maints opposants, à la rue des Epouses... Bref, cette demeure fut longtemps la propriété d'une famille patricienne. Le dernier possesseur de cette branche, Jean-Joseph de Gottrau, ancien bailli de Vuissens, la vendit, en mai 1808, à Joseph-Nicolas Stocklin.

Les deux tourelles ou tornalettes datent de 1612-1613. La tourelle d'angle (côté Grand-Rue) est posée en encorbellement, d'une façon très caractéristique, soutenue par un élégant cul-de-lampe. On admire ses heureuses proportions, son couronnement original et pittoresque. Quant à la tourelle sur la rue des Epouses, elle est de forme octogonale, comme la précédente. Mais elle surgit directement du sol et abrite un escalier à vis. Sa structure et sa flèche élancée s'harmonisent on ne peut mieux avec la tourelle d'angle.

Mais voilà : nos « tornalettes » ont « subi des ans l'inévitable outrage ». Une rénovation peut encore les sauver de... l'irréparable. Il importe donc d'aviser au plus tôt à cette mesure, si l'on veut maintenir à ce coin du vieux Fribourg le cachet familier qu'ont su lui donner les artistes d'autrefois. Nous savons que nos édiles s'en inquiètent, qu'un plan de travail judicieux est à l'étude. Il ne reste qu'à souhaiter l'appui matériel dont les dicastères compétents se plaisent à doter les œuvres de conservation des monuments historiques. C'est le vœu de tous ceux qui ont à cœur notre patrimoine architectural et la beauté de nos sites. J. R.

Les lettres et les arts

A l'Académie française. — La réception à l'Académie française de M. Edouard Le Roy a eu lieu jeudi après midi. Les parrains de M. Le Roy étaient M. Georges Lecomte et le prince de Broglie.

La nouvelle production cinématographique allemande. — La production cinématographique allemande, après avoir glorifié pendant des années les mythes nazis et « le peuple des seigneurs », s'oppose maintenant aux « histoires de héros » inspirées par Goebbels. Bien que les studios de l'UFA et d'autres entreprises aient été sérieusement endommagés par les bombardements, on espère pouvoir lancer d'ici une année 16 films dont la plupart auront une tendance antinaziste et antimilitariste.

Crise d'effectifs à l'Académie française. — Jamais, depuis sa fondation, l'Académie française n'a connu pareille situation : dix sièges de membres décédés à pourvoir ; ceux de Lavedan, de Louis Bertrand, de Bellessort, du cardinal Baudrillard, du maréchal Franchet d'Espèrey, de Louis Gillet, de Paul Hasard, de Maurice Donnay, de Paléologue, de Paul Valéry ; et trois de membres exclus : Charles Maurras, Abel Bonnard et Pétain, soit treize au total.

En outre, six autres membres ne peuvent siéger actuellement : MM. Abel Hermant, interdit de séances ; Pierre Benoit ; Léon Bérard, resté au Vatican ; André Maurois, aux Etats-Unis ; Edmond Jaloux, en Suisse, et le général Weygand, MM. Pasteur Valléry-Radot et Edouard Le Roy n'étant pas encore admis aux séances, il ne reste donc que dix-neuf votants, ce qui est absolument sans précédent.

CARNET DE LA SCIENCE

Une thèse de biochimie d'un médecin fribourgeois. — Le journal *Médecine et hygiène* du 15 septembre dernier fait l'éloge d'une thèse d'un médecin fribourgeois, M. le docteur Henri Crausaz, ancien élève du Collège Saint-Michel et des Universités de Fribourg et Lausanne, fils de M. Crausaz, inspecteur scolaire de la Glâne, retraité, intitulée : *Etude sur l'action secondaire des sulfanilamides et la régulation de la respiration cellulaire.* (1944. Imprimerie Huwiler, Châtel-Saint-Denis.)

Voici ce qu'en dit le critique de *Médecine et hygiène* : C'est avec grand intérêt que nous avons lu cette thèse très bien ordonnée et qui nous introduit dans le domaine de la biochimie. Avant de présenter le protocole des expériences et les résultats obtenus, l'auteur donne un aperçu succinct des méthodes qu'il a employées.

D'après de nombreux travaux, on peut affirmer que les sulfanilamides créent un tableau relativement constant, caractérisé par une modification de certains pigments, notamment l'héméine, et avec elle, tous les pigments à base d'héméine, qu'ils soient tissulaires ou sanguins.

Et voici les conclusions que tire M. Crausaz de cette action des sulfanilamides : « Cette altération des héméines contribue, peut-être dans une certaine mesure, à l'action bactériostatique des sulfamidés en inhibant les échanges respiratoires des microorganismes et des tissus. Chez l'animal, elle déclenche par suppléance fonctionnelle une rétention de lacto-flavine et de facteurs nicotiniques. Ce besoin accru des tissus en faveur du groupe B nous donne l'explication d'un fait clinique maintes fois observé, à savoir que les vitamines du groupe B, les facteurs nicotiniques en particulier, augmentent la tolérance des malades aux sulfanilamides.

De nombreux tableaux indiquent avec détail les résultats enregistrés ; comme ils sont précédés d'un résumé anamnastique et thérapeutique, on se fait une bonne idée de chacun des cas présentés.

P. Rk.

Les Japonais auraient découvert le rayon de la mort. — Les savants américains qui collaborent avec l'état-major du général Mac Arthur au Japon ont constaté que les savants japonais avaient découvert une méthode qui leur permettait d'éteindre des vies à distance. Ces « rayons de la mort » étaient déjà assez puissants pour tuer, à une distance de 35 mètres, des animaux, en paralysant leurs cerveaux et en arrêtant la circulation du sang dans les poumons. La mort ne survenait toutefois qu'environ dix minutes après le départ des premiers rayons. Les essais sur des êtres humains ne donnèrent pas les mêmes résultats, probablement parce que leur force de résistance était supérieure à celle des animaux. On constata chez les personnes atteintes par les rayons des troubles cérébraux et un ralentissement de la circulation du sang, qui durèrent parfois plus de 24 heures. Les Japonais expérimentèrent ces rayons pendant une année et demie. Les Américains qui s'occupent des rayons de la mort se montrent assez sceptiques et ne craignent pas un développement rapide de cette invention.

AVIATION

La ligne New-York-Londres. — La « Panamerican World Airways » a fait savoir qu'elle reprendra en octobre son trafic aérien régulier entre New-York et Londres. Le trafic sera assuré par des quadrimoteurs qui couvriront la distance en 15 heures.

Un bombardier dirigé par ondes. — L'armée américaine vient de confirmer l'existence d'un bombardier lourd américain dirigé par ondes, capable de décoller, d'atteindre ses objectifs et de faire retour à sa base sans pilote. Il s'agit du seul avion existant dans le monde, capable de se diriger à des distances énormes et avec une précision remarquable sans équipage. Au cours de la dernière phase de la guerre mondiale, l'armée américaine utilisait déjà un appareil semblable, appelé « le bombardier de la mort », qui, chargé d'explosif, sautait en atteignant son objectif. Le nouvel avion a l'avantage de pouvoir faire retour à sa base après avoir lâché ses bombes.

L'Atlantique en neuf heures. — La grande compagnie américaine *Panamerican Airways* a passé commande pour une nouvelle série d'avions du type *Republic Rainbow*, qui seront capables de franchir l'Atlantique en 9 h. La vitesse horaire dépassera 600 km. Ces avions transporteront 40 passagers.

PH-LAT LIE

Au profit d'Oradour-sur-Glâne. — L'administration française des PTT a mis en vente, le 13 octobre, un timbre d'une surtaxe de 2 fr., au bénéfice des familles des victimes d'Oradour-sur-Glâne, où les Allemands ont tué presque tous les habitants et anéanti le village, le 10 juin 1944. Ce timbre est l'œuvre du graveur Serrès et évoquera la scène où les SS abattent impitoyablement ceux qui essayent d'échapper à la fusillade et à l'incendie. Le timbre montre l'église en flammes et les SS mitraillant les malheureux.

AUTOMOBILISME

L'automobile populaire en France. — Conçue sous l'occupation par un technicien, des réfractaires au service du travail et des mécaniciens de l'aviation, la voiture populaire française a été réalisée clandestinement dans les sous-sols d'une maison bourgeoise de Toulouse et a effectué, il y a quelques jours, ses premiers essais.

Il s'agit d'une voiturette torpédo à deux places, munie d'un moteur de 1 1/4 CV., pouvant réaliser une vitesse de 55 kilomètres à l'heure, pour une dépense ne dépassant pas deux litres aux cent kilomètres. La carrosserie est en duralumin ou en matière plastique.

Le moteur est placé à l'arrière, en prise directe sur l'essieu d'entraînement. Un grand coffre installé à l'avant peut renfermer la roue de secours et les bagages pour deux personnes. Un nouveau dispositif permet de rendre indépendantes les quatre roues, montées sur pneumatiques ballon.

Ses dimensions sont les suivantes : hauteur, 1 m. 20 ; largeur, 1 m. 10 ; longueur, 2 m. 45 ; poids, 170 kilos. Son prix de revient est de 25.000 francs français.

En 1946, 10.000 exemplaires de ce nouveau type sortiront des ateliers de fabrication.

PENSÉES

La modeste est au mérite ce que les ombres sont au tableau : elle lui donne de la force et du relief.

Ne se défier de personne est simplicité, se défier de tout le monde est folie, se défier de soi est le premier pas vers la sagesse.

LA SANTÉ PUBLIQUE

Comment s'obtient la pénicilline

La pénicilline fut découverte tout à fait par hasard, en 1929, par le professeur Alexander Fleming, bactériologue britannique attaché à l'hôpital Sainte-Mary, à Paddington. En examinant un certain nombre de cultures microbiennes, il s'aperçut un jour que l'une d'elles avait été contaminée par de la moisissure et que, sur la surface entamée, tous les microbes avaient péri. Il étudia ensuite l'effet de cette moisissure sur d'autres microbes et, dans chaque cas, les microbes, même les plus virulents, perdirent leurs propriétés. Il en déduisit que la moisissure devait sécréter une substance nuisible aux microbes ; il l'appela « pénicilline ». Cette substance était, toutefois, si fragile et si difficile à purifier qu'on en vint à la conclusion qu'elle n'était guère utile pour combattre les maladies.

Quelques années plus tard, le professeur H. W. Florey, de l'Université d'Oxford, reprit l'expérience avec l'aide de quelques savants, et le résultat de leurs travaux est connu. Pendant la guerre, la pénicilline a été presque exclusivement réservée aux besoins des services armés, car elle ne pouvait se fabriquer qu'en quantités relativement minimes. Mais, lorsque les chimistes en auront découvert la formule chimique, la production pourra être simplifiée et intensifiée.

En attendant, voici comment elle est fabriquée : On cultive la moisissure *penicillium notatum* dont on récolte la sécrétion ; comme toute plante, cette moisissure doit être nourrie et on emploie à cet effet un liquide brun contenant du sucre, des sels minéraux et d'autres matières (il faut de 2.270.000 à 3.600.000 litres de ce liquide pour obtenir un peu plus de 45 kg. de pénicilline séchée). On le verse dans des bouteilles qu'on remplit à moitié et qu'on stérilise avec leur contenu dans des fours chauds. Après refroidissement, on y verse des « semences » de *penicillium notatum*. Les bouteilles sont ensuite conservées de neuf à dix jours dans une température constante de 23°. Durant ce temps, la moisissure croît, couvre la surface du liquide et sécrète la pénicilline dans ce dernier. Les bouteilles sont ensuite vidées de leur contenu ; la moisissure, ayant fait son œuvre, est jetée et une solution organique opère l'extraction et enlève certaines des impuretés ; d'autres liquides complètent la purification et il ne reste plus qu'à sécher le produit. Comme il perd facilement son effet sous l'influence de la chaleur, il faut le sécher à une température aussi basse que possible et on y parvient en congelant la solution et en faisant évaporer la glace jusqu'au moment où l'on obtient une poudre dorée qui est alors moule et vérifiée avec soin pour éviter qu'elle contienne la moindre impureté et s'assurer qu'elle possède les propriétés voulues. Elle est prête alors à être utilisée médicalement.

Dès maintenant, la Grande-Bretagne est en mesure de produire la pénicilline en grandes quantités et on prévoit que, sous peu, son exportation se développera rapidement.

Une mission suisse en Afrique. — Une mission médicale suisse, présidée par le professeur Geigy, se trouve actuellement en Afrique équatoriale française pour y étudier les maladies tropicales en vue d'établir une chaire spéciale à la Faculté de médecine de Bâle.

La production de la pénicilline en Angleterre. — Des mesures ont été prises pour accroître notablement la production de pénicilline en Grande-Bretagne. D'autre part, de nouvelles fabriques produiront, avec celles qui existent déjà, une quantité suffisante pour répondre à tous les besoins prévisibles.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Accidents de chemin de fer. — Deux trains se sont tamponnés près de Cassel, en Allemagne. De nombreuses personnes ont perdu la vie.

Un train de marchandises venant d'Annemasse a télescopé un train de voyageurs venant de Sixte (Haute-Savoie), au lieu dit Chessif. La violence du choc brisa l'avant des deux voitures motrices, dans lesquelles se trouvaient de nombreux voyageurs. On compte une dizaine de blessés, dont trois gravement atteints, parmi lesquels le conducteur d'un des convois. L'accident serait dû à une mauvaise transmission téléphonique.

Faux départ. — L'hydravion géant français *Lionel de Marnier*, ayant à bord 46 personnes, a quitté la France, hier matin, pour Port-Etienne (Afrique occidentale française). Mais, au-dessus de Lisbonne, il a dû faire demi-tour et regagner sa base, en raison du mauvais fonctionnement d'un moteur.

Un vol d'un million en France. — Près de Paris, lundi matin, vers 10 h., une automobile transportant l'argent nécessaire à la paie des ouvriers des usines Morane-Saulnier, à Puteaux, a été attaquée à proximité de l'usine par trois individus armés de mitraillettes. Les bandits contraignirent les deux employés de banque et le chauffeur de l'usine à leur remettre les fonds, soit un million de francs, et prirent la fuite. Une enquête a été ouverte.

SUISSE

Accidents mortels. — A Dintikon, près de Lenzbourg, le jeune Gustave Meier a passé sous une herse qu'il conduisait. L'attelage s'étant emballé. Le malheureux, horriblement blessé, n'a pas tardé à succomber.

A Windisch (Argovie), M. Johannes Morgenthaler, âgé de 66 ans, qui cherchait des champignons, a fait une chute mortelle dans une paroi de rochers.

LES SPORTS

Ecrasante victoire de la Suède. — Dimanche, à Stockholm, devant 40.000 spectateurs, l'équipe nationale de Suède, qui rencontrera prochainement à Genève l'équipe de Suisse, a battu la Norvège par 10 buts à zéro.

Le tour de Lombardie. — Cette épreuve italienne s'est déroulée dimanche, sur 150 km. La bataille a été dure et les écarts ont été considérables à Milan. Ricci est arrivé seul avec une avance de 6 min. 23 sec. sur Aldo Leoni, qui battit d'une longueur Gino Bartali pour l'attribution de la seconde place. Le champion d'Italie, Canavesi, s'est classé 8e.

Publications nouvelles

Le nouveau Psautier latin de Rome 1

L'Institut pontifical biblique vient de publier, par les soins de l'imprimerie vaticane, une nouvelle version latine des psaumes, basée, selon les cas, sur l'hébreu massorétique, le latin de la Vulgate et les langues orientales primitives.

Le Souverain Pontife Pie XII, par Lettre apostolique, du 24 mars 1945, a daigné la présenter et la recommander lui-même au clergé.

En son *Motu proprio*, le Pape motive l'opportunité de cette savante publication, maintes fois sollicitée, dit-il, par bon nombre de prêtres, d'évêques et même de cardinaux. Il s'agissait, explique S. S. Pie XII, d'offrir à la piété sacerdotale un texte du Psautier qui, mieux que celui de la Vulgate, encombré « de fautes et d'obscurités », représenterait « le sens voulu par l'Esprit Saint », exprimerait les pieux sentiments du Psalmiste, et dont « le style serait plus correct et les expressions mieux choisies ».

L'usage de ce Psautier, composé d'après les règles de la meilleure critique et avec un goût littéraire sûr, sera concédé, mais non imposé par le Souverain Pontife à tous ceux qui sont tenus à la récitation des Heures canoniques, soit en particulier, soit en public.

Toute liberté sera donc laissée à chacun, ou d'adopter le nouveau texte, ou de continuer à se servir du Psautier habituel.

Toutefois, il ne sera loisible de fixer son choix qu'à partir du jour, plus ou moins lointain, où le Saint-Siège aura adapté le nouveau Psautier au Bréviaire romain, et après que la Librairie vaticane en aura assuré la publication.

Surpris par cette importante nouvelle, bien des éditeurs de travaux récents sur les psaumes vont peut-être se sentir perplexes. Va-t-on donc, se demanderont-ils, se trouver pratiquement dans la nécessité de jeter au pilon des œuvres d'une valeur scientifique éprouvée, comme celles des Calés, Crampon, Desnoyers, Houde, Hugueny, Pannier, Pérennès, Souhigou, Weber, etc., pour la France ; Bonaccorsi, Heeren, Knabenbauer, Zorell, Salès, Vaccari, Landersdorfer, Miller, Thalhofer, Wutz, etc., pour l'étranger ? En sera-t-il aussi de même pour ce *Psautier liturgique* 2, si pratique, à peine sorti de presse, une des plus belles réussites de l'édition suisse, et auquel notre clergé, nos religieux, voire nos pieux laïques, font si bon accueil ?

Loïn de considérer ces travaux comme primés ou dépassés, les auteurs du nouveau Psautier romain se défendent eux-mêmes d'expliquer à fond leur texte latin, précisément parce qu'ils comptent, pour y suppléer, sur les doctes études déjà parues, ces dix dernières années. Et c'est là un témoignage qu'ils considèrent celles-ci en accord substantiel avec leur propre interprétation. Dans leur pensée, nettement formulée, leur *Liber Psalmorum* devrait donc être plutôt l'occasion, pour les pieux amateurs de psaumes, de se remettre à la lecture des ouvrages précités, qui les commentent d'après les normes les mieux fondées de l'exégèse contemporaine.

Les œuvres modernes sur les psaumes ne perdront donc rien de leur utilité. On devra toujours recourir à elles pour faire une étude sérieuse des psaumes.

Le *Psautier liturgique*, en particulier, continuera d'édifier les âmes pieuses par la riche spiritualité de ses paraphrases. I. D.

¹ *Liber Psalmorum cum Cantibus Breviarium Romanum* — Romae, e Pontificio Instituto Biblico, — Typis Polyglottis Vaticanis, 1945. (Le prix n'est pas indiqué.)

² Par un Chartreux (Ed. de l'Œuvre Saint-Augustin, Saint-Maurice).

Système et technique bancaires suisses

M. Ernest Dupraz, reviseur au Crédit foncier vaudois à Lausanne, vient de publier, sous le titre *Système et technique bancaires suisses*, un ouvrage préfacé par M. Rossy, vice-président de la Direction générale de la Banque nationale suisse.

Système et technique bancaires suisses est divisé en deux parties. La première traite principalement de l'organisation de la banque en Suisse. Elle constitue un résumé très bien conçu de notre système bancaire qui est, ne l'oublions pas, à l'image de la structure politique de notre pays. Il n'existe nulle part ailleurs, en effet, autant de banques d'Etat que chez nous. Peut-être M. Dupraz exagère-t-il en prétendant que nos grandes banques commerciales, « grâce à une organisation impeccable, à d'abondantes réserves, à une politique clairvoyante et une gestion prudente », ont « vaincu, sans que l'économie générale du pays en pâtisse, des obstacles apparemment insurmontables ». Ce tableau idyllique ne correspond pas à la réalité. Nos grandes banques commerciales ont été très inégalement administrées : quelques-unes fort bien, et d'autres médiocrement. Nous avons beaucoup apprécié le chapitre : « Associations et groupements », adapté d'une étude de M. Viret à Bâle. Le lecteur y verra de quelle manière nos banquiers se sont groupés, selon leur spécialité, pour la défense de leurs intérêts. M. Dupraz a jugé utile d'ajouter à ce chapitre la *Banque des règlements internationaux*, qui risque fort d'avoir une existence éphémère, dans sa forme actuelle tout au moins.

La seconde partie de *Système et technique bancaires suisses* est plus didactique. Elle a pour objet les différentes opérations de banque. Cette matière a déjà été abondamment traitée. Toutefois, l'exposé de M. Dupraz rendra de précieux services aussi bien aux maîtres qu'aux élèves. Il est actuel, clair et, pour tout dire, conforme aux principes d'une saine pédagogie.

L'auteur a raison de rappeler, vers la fin de son ouvrage, que la « pierre angulaire de toute activité bancaire est la confiance » et que « la condition primordiale de la confiance accordée au banquier est la discrétion ». Le secret bancaire ne doit donc subir aucune entorse, que ce soit vis-à-vis de nos autorités ou de l'étranger, si l'on veut que puisse subsister l'industrie bancaire suisse qui, il est utile de le rappeler, occupe un contingent de vingt mille employés et paie annuellement cent vingt millions de francs de salaires.

L'intéressant ouvrage de M. Dupraz, que M. Rossy recommande tout particulièrement aux jeunes employés de banque, est en vente à 6 fr. (un volume in-8 de 164 pages). E. G.

La Centrale catholique du cinéma et de la radio (C. C. R.) vient de publier un petit ouvrage intitulé : *Films français, de 1940 à 1944*. Il est présenté par M. l'abbé Guérin, secrétaire général de la Centrale catholique du cinéma et de la radio, et contient : 1. Un exposé de ce que fut le cinéma pendant l'occupation et du rôle difficile de la C. C. R. au cours de cette période ; 2. Une note précise et claire de chacun des films français présentés entre 1940 et 1944 avec le jugement et la cote morale ; 3. Une statistique sur la valeur morale des films français et étrangers pendant la même période. C. C. R. 129, rue du Fg St-Honoré, Paris, 8e.

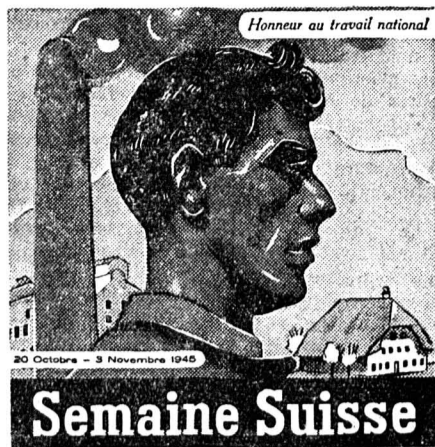
Lessive automatique
Lesto
lave vite et bien.
SAVONNERIE DE VILLENEUVE S.A VAUD
CASTOR & LION

Chez **LEVY & C^o**
vous achetez bon et bon marché

PANTALONS hommes	21.90
PANTALONS drap revers	22.90
PANTALONS garçons, depuis	7.50
COMPLETS salopettes	18.90
CHEMISES hommes, sans cols, depuis	9.25
CHEMISES sport, depuis	10.50
COMPLETS sport et ville	150.- 125.- 85.-

Sous-vêtements, couvertures laine, etc.
PONT-ZAEHRINGEN 102

20 octobre



3 novembre

Malgré les rigueurs du temps et le manque de moyens de chauffage

Vous pouvez passer un hiver confortable en portant un vêtement de fourrure de bonne qualité, complètement ouatiné,

depuis Fr. **350.-**

M^{me} H. GAY, Fourrures
Rue de Lausanne 62 Tél. 2.23.28 FRIBOURG

Vous n'aurez pas de charbon cet hiver!

CINEYBOIS

à circulation d'air chaud, système CINEY, qui, avec un peu de bois ou de tourbe, vous chauffera tout l'hiver.

A. MEUWLY, poêlier, Fribourg, 9, Av. des Alpes.



Ravissants modèles d'automne dans tous les prix

Une bonne adresse

Chaussures VONLANTHEN
FRIBOURG

Pendant la Semaine Suisse nous vendons un superbe

Manteau d'hiver

très belle qualité, entièrement doublé, au prix exceptionnel d

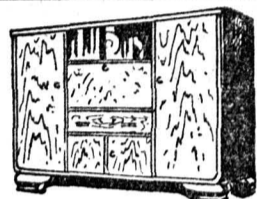
Fr. 128.-

Toutes grandeurs

Profitez de cette offre des plus intéressantes

Berset

Rue de Romont 28 Fribourg



Toujours la Maison où l'on s'arrange bien

aux **Galerias Fribourgeoises**

R. ESSEIVA
R. des Alpes 28, Fribourg, tél. 2.23.91

Toujours la bonne qualité en

CHAPEAUX
CHEMISES
GRAVATES
SOUS-VÊTEMENTS
ÉCHARPES

Chez **ADLER**
prop. **A. STEFFEN**
Rue de Lausanne 45 FRIBOURG

WEISSENBACH
FRIBOURG

Nos qualités renommées

Lainages
Toiles pour trousseaux
Robes et manteaux

La machine à écrire portable pour chacun

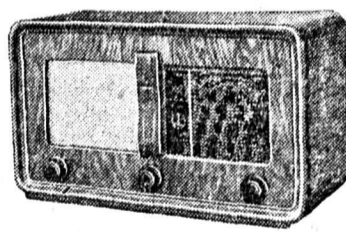


PATRIA

Représentants pour le canton de Fribourg

H.&G. LABASTROU fils

Rue de Lausanne 54 Fribourg



Radios 1946

Nouveautés techniques — Nouvelles présentations. Magnifiques modèles : Paillard — AGA Baltic — Philips, depuis Fr. 355.—

Demandez-nous les catalogues, essai, offre d'échange. Facilités de paiement — Service permanent et rapide.

L. VON DER WEID MAISON DE CONFIANCE
29, Rue de Lausanne Fribourg.

LES INSTALLATIONS DE L'ENTREPRISE
LOUIS POCHON
CHAUFFAGES CENTRAUX
FRIBOURG
SONT LES PLUS ÉCONOMIQUES

Immeuble à vendre
par voie de soumission

Il est offert à vendre, par voie de soumission, au centre du village de Prez-vers-Noréaz,

maison d'habitation

de deux logements en bon état, grange, écurie, jardin et environ une pose de terre.

Les soumissions doivent être adressées, jusqu'au 1er novembre 1945, à la **Caisse d'épargne de Prez-vers-Noréaz**, où tous les renseignements peuvent être demandés. 300-114

CINEMA LIVIO
Mercredi 24 octobre, à 20 h. 30
A TARIF REDUIT
Un film policier de la meilleure veine avec toutes les grandes vedettes.
PARIS-NEW-YORK
FILM FRANÇAIS

Lehmann
CONFECTION

Manteaux d'hiver
mi-saison de pluie

A vendre, dans la contrée du Gubloux, une **Maison d'habitation** comprenant 4 chambres, 2 cuisines, cave, grange, écurie, avec jardin et pré de 3 1/2 ares. S'adresser à l'Agence de Publicitas, à Villarlod. Tél. 3.11.42.

ON DEMANDE un bon **Scieur** capable et de confiance, pour cadre et multiple; bon salaire, entrée immédiate. Offres à C. Doudoud, scierie, Promasens. Tél. 9.39.08. 17282

OCCASION
A vendre un **manteau** d'homme, noir, en pure laine, bon état. Taille 46. S'adresser sous chiffres P. 17.289 F., à Publicitas S. A., Fribourg.

VACHER
Homme sobre et capable, 35 ans, demande place comme vacher, ainsi que logement pour sa famille. Bonnes références. S'adresser par écrit à Publicitas, Villarlod.

SÉCHOIRS
EMILE FRIBOURG
PARIS 23
TÉL. 21.55
DOUSSE

On demande d'occasion un **sommier** sur pieds, ou un **divan** 1 place. — Demander l'adresse sous chiffres P. 17.280 F., à Publicitas, Fribourg.

On demande un jeune **GARÇON** pour aider à l'écurie et aux travaux des champs. S'adresser à M. Miéville, Châtillon, Bevaix. 5482 Tél. 6.62.75.

A vendre
un **fourneau** en fonte, prix 35 fr., en bon état. Demander l'adresse sous chiffres P. 42.195 F., à Publicitas, Fribourg.

Loterie Romande
Tirage à Bulle



Madame Maria Piller-Marchand et ses enfants : Eugène, Marie-Jeanne, Joseph et Mathilde ; les familles Léon Piller, Krattinger-Piller, Loosli-Piller, Collet-Piller, Piller-Broillet, à Fribourg et Bienne ; les familles Marchand, à Fribourg et Bulle, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ALBIN PILLER
Chauffeur

leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé subitement à leur affection le 22 octobre, à l'âge de 52 ans.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Saint-Maurice, jeudi, 25 octobre, à 8 h. 30.

Départ du domicile mortuaire : rue des Forgerons 203, à 8 h. 15.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



La Direction et le Personnel des Etablissements des Charmettes S. A., à Fribourg

font part du décès de

Monsieur Albin PILLER
leur regretté employé et collègue

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Saint-Maurice, jeudi, 25 octobre, à 8 h. 30.

Départ du domicile mortuaire : Rue des Forgerons 203, à 8 h. 15.



Les Contemporains de 1894

font part du décès de leur cher ami,

Monsieur Albin PILLER

L'office d'enterrement aura lieu jeudi, 25 octobre, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Maurice.



La Caisse-maladie « L'Avenir »

fait part du décès de son membre

Monsieur Albin PILLER

La messe de sépulture aura lieu jeudi, 25 octobre, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Maurice. Domicile mortuaire : Rue des Forgerons 203.



Madame Marie Demierre-Oberson, à Fribourg ; Madame et Monsieur Adolphe Chevalley-Demierre et leur fils Jean-Pierre, à Lausanne ; Monsieur et Madame Louis Demierre-Gremion et leur fils Bernard, à Lausanne ; Madame et Monsieur Louis Flury-Demierre, à Fribourg ; Madame et Monsieur Henri Jeitler-Demierre, à La Chaux-de-Fonds ; Mademoiselle Louise Demierre, à Berne ; Monsieur Fernand Demierre, à Fribourg ; Monsieur et Madame André Demierre-Folly, à Fribourg ; Monsieur Henri Demierre, à Fribourg ; Monsieur et Madame Joseph Demierre, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; les familles Demierre, Oberson, Carrard, ainsi que les familles parentes et alliées, font part du décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin,

Monsieur Marcel DEMIERRE
boulangier

enlevé à leur tendre affection le 23 octobre, à l'âge de 68 ans, après une longue et pénible maladie, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré à l'église de Saint-Maurice, vendredi, 26 octobre, à 9 h. 30.

Départ du domicile mortuaire : Rue de la Samaritaine 116.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Les neveux et nièces de Monsieur Louis David remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le deuil qui vient de les frapper.

L'office de septième sera célébré à la cathédrale de Saint-Nicolas, jeudi, 25 octobre, à 8 h. 1/2.

En cas de décès ?? Téléph. 2.39.95
Pompes Funèbres Générales S. A.

Ad. Gendre
TRANSPORTS



ARCADES DE LA GARE — FRIBOURG



Madame Agathe Andrey-Martin, à Orsonnens ; Monsieur et Madame Louis Andrey-Broillet et leurs enfants ; Monsieur Fernand Andrey, infirmier à l'Hôpital des Bourgeois, à Fribourg ; les familles de feu Louis et Jules Andrey, Clerc-Andrey, à Hauteville ; d'Alfred Andrey, à La Chaumusse (France) ; Morand-Andrey, au Pâquier ; les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Léon ANDREY

leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, décédé pieusement à Orsonnens, dans sa 75^e année, après une longue et pénible maladie, muni des Sacraments de la Sainte Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 26 octobre, à 9 h. 1/2, à Orsonnens.



Monsieur Auguste Vuichard et ses enfants, au Crêt, à Oberried, à Clamart (France), et à Bouloz, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Eugénie VUICHARD
née Pittet

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, enlevée à leur affection, dans sa 73^e année, après une longue maladie, chrétiennement supportée.

L'ensevelissement aura lieu au Crêt, jeudi, 25 octobre, à 9 h. 1/2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



La Société de musique « L'Avenir », Le Mouret a la douleur de faire part du décès de

Madame Eugénie Vuichard
mère de son membre actif M. Joseph Vuichard

L'office d'enterrement aura lieu au Crêt, jeudi 25 octobre, à 9 h. 30.



Monsieur Louis Masset, à Payerne ; Monsieur et Madame Masset-Rey et leur enfant, à Payerne ; Monsieur et Madame Graber-Masset et leurs enfants, à Zurich ; Monsieur et Madame Mühlmann-Masset et leurs enfants, à Zurich ; Monsieur et Madame Léon Grognoz et leur fille, à Carouge et Lucens ; les familles Meunier, Pierron et Grognoz, en France ; les familles Mændly et Grognoz, à Vesin ; Madame veuve Léonie Pillonel, à Seiry et Estavayer, ainsi que toutes les familles parentes et amies, font part du décès survenu subitement de

Madame Adèle Masset-Grognoz

leur chère épouse, mère, sœur, grand-mère, tante et cousine, décédée à l'âge de 60 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Payerne, jeudi, 25 octobre, à 13 heures.

Départ de l'église catholique.



Monsieur Jules Tinguely, à La Roche, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Louise TINGUELY

leur chère sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenu à Riaz, le 22 octobre, dans sa 80^e année, après une longue maladie chrétiennement supportée, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à La Roche, jeudi, 25 octobre, à 9 h. 30.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Marie KAISER

sera célébré à la cathédrale de Saint-Nicolas, vendredi, 26 octobre, à 9 h. 1/4.

Tourbière 1946

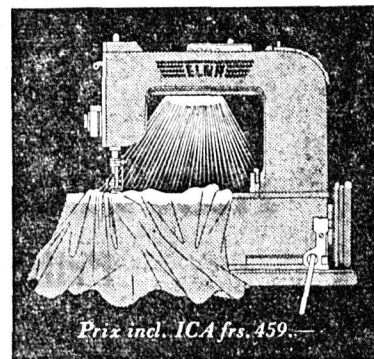
Petite exploitation, complètement installée, capacité 700-800 tonnes, sur Fribourg, à vendre. Ecrire sous chiffres P. D. 33902 L., à Publicitas, Lausanne.

Annonce 8

LA LUMIÈRE EST-ELLE NÉCESSAIRE ?



Pour une bicyclette, elle est indispensable, car sans lumière on ne pourrait l'utiliser que de jour. Pour l'Elna, la machine à coudre dont les constructeurs ont pensé à tout, ce problème n'a pas été oublié, et la lumière a été incorporée à la machine. De ce fait, il n'est plus nécessaire, pour travailler le soir, d'avoir recours à une autre lampe dont la position doit être maintes fois modifiée



Priz incl. ICA frs. 459.—

parce qu'une ombre obscurcit le travail à l'endroit le plus délicat. Raffinement particulier, l'éclairage Elna est encastré dans le bras supérieur de la machine, diffusant une lumière agréable et douce sur l'ouvrage. Cet éclairage suffit amplement, même dans une chambre obscure.



la machine à coudre dont les constructeurs ont pensé à tout... même à votre travail de nuit.

Magasins ou bureaux de vente:

Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, Lausanne, Lugano, Lucerne, Schaffhouse, Soleure, St-Gall, Winterthour, Zurich

TAVARO-REPRESENTATION SA.
Fribourg, 6, rue de Lausanne, Téléphone 2 22 60

PERDU

entre Corminboeuf et la gare de Matran, une

fourrure noire

Récompense. 17316
Téléphoner au N° 2.78.12, à Vaulruz.

A REMETTRE
café

Très bonne situation. — Nombresseus sociétés. Bel agencement. — Reprise 22.000.— 35

Autocompte, 12, Rue Pierre Fatio, Genève.

A vendre une **belle brebis** noire, prête. 17287

S'adresser : **Etienne Clovis, Cormanon.**
Tél. 2.20.57.

A VENDRE

1 chambre à coucher hêtre, d'occasion, avec literie en bon état. Le tout **600 fr.** S'adresser à **F. CHOPARD, tapissier, Monséjour 3, Fribourg.**

A REMETTRE
Epicerie-Primeurs

charcuterie - produits laitiers. Recettes Fr. 400.— par jour. Loyer Fr. 265.— par mois, avec appartement de 5 pièces Installation entièrement moderne. Reprise 28.000.—. Marchandises environ 12.000.—.
Autocompte, 12, Rue Pierre-Fatio, Genève.

A VENDRE
chambre à coucher

(6 pièces), noyer ciré, en parfait état, avec sommiers. S'adresser à **Publicitas, Fribourg**, sous chiffres P. 17.296 F.

LUNETTES

et pince-nez nickel, belle qual., dep. Fr. 8.—, au magasin **DALE R Frères, Route-Neuve**, derrière le grand café Continental. 51-1
Encore divers articles d'optique à très bas prix.



Riche en extrait
Plein d'arôme
Plein de force

Pour la bonne
tasse de café!

Confections pour Dames
Confections pour Messieurs

A CRÉDIT

Conditions de paiement avantageuses.
DISCRÉTION ABSOLUE



16, RUE de LAUSANNE, 16



Laine
pour chaussettes, en gris mode, article de qualité **-.95**

Laine
layette décatie, pour articles de bébés, blanche, rose, ciel et saumon **1.35**

Aux Trois Tours
Fribourg

On demande bon **Jeune homme** de 16 à 18 ans, comprenant un peu l'allemand, comme commissionnaire et aide à la boulangerie. — Occasion d'apprendre très bien l'allemand. Gages : 65-75 fr. par mois, avec chambre et pension. Entrée 6 novembre. Faire offres à *Boulangerie-Pâtisserie Otto Frey, Mühlemattstrasse 64, Berne.*

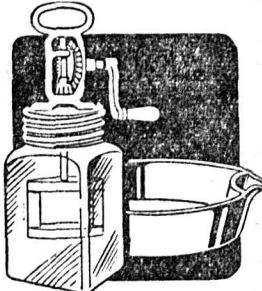
ON DEMANDE un bon **Vacher** pour 12 vaches. Entrée à Noël. Bon gage et vie de famille assurés. Demander l'adresse sous chiffres : P. 42.186 F., à *Publicitas, Fribourg.*

Crème-cirage pour chaussures (pure térébenthine)



la plus appréciée!

ON DEMANDE **Jeune fille** pour aider à la cuisine et au ménage. Bons gages, bons soins assurés et vie de famille. S'adresser à *Mme Imhof-Prince, hôtel Croix Blanche, Bassecourt (Jura bernois).*



Barattes Jattes à écrémer **E. Wassmer S. A. Fribourg 47-26**

A REMETTRE **RESTAURANT** avec salle de café. Affaire exceptionnelle pour chef-cuisinier. Plusieurs salles de restaurants. Grande salle pour banquets et réceptions. Grand jardin. Installation unique à Genève. Capital nécessaire pour traiter, 40.000.—. *Autocompte, 12, Rue Pierre-Fatio, Genève.*

A VENDRE **potager à gaz** état de neuf, 3 feux, four et grill. 17.298 *203, Quartier St-Jacques, téléphone 2.25.97.*

A vendre une forte **pouliche** de 2 ans 1/2, race du Jura. S'adresser à *Gillon Frères, Châttonnage. 17313*

Pour la classe ! **Bottines p^r enfants** forte qualité
noir 27/29 **16.90**
noir 30/35 **19.80**



Socques doublés
27/29 30/35 36/42
7.80 10.90 12.75

Kurth
FRIBOURG
Rue de Lausanne, 51
Rue de Lausanne, 14



CE TURBAN
de grande allure, en jersey velours, accompagnera à ravir votre manteau ou votre tailleur.
Se fait en roy, marron et noir.

Seulement **16.50**

au Zakillon
QUALITÉS QUI VEND BON MARCHÉ

FRIBOURG 1, Rue de Lausanne

Notre devise : **service prompt et travail consciencieux**

Il va de soi que nous n'utilisons que du cuir ou du caoutchouc de choix.

Hommes, semelles et talons **Fr. 8.20**
Dames, semelles et talons **Fr. 6.50**

Bata
Rue de Lausanne, 32, Fribourg.

Le bel ouvrage de M^{lle} Marcelle Dalloni
« **SOUS LES ARMES DE LA CHARITÉ** »

VIENT DE PARAÎTRE
EN ALLEMAND
Sous le titre
DIENENDE LIEBE
Den Krankenpflegerinnen zu eigen!

Beau volume de 424 pages et 6 planches hors-texte
RELIÉ : **Fr. 9.50**
(Impôt et port en sus)

AUX EDITIONS DE L'IMPRIMERIE ST-PAUL
FRIBOURG
et dans chaque Librairie

Grand LOTO
organisé par l'Association des intérêts de la Rue de Lausanne
Dimanche 28 octobre 1945, dès 20 heures
HOTEL SUISSE
Les lots sont exposés dans la vitrine de M. Henri Clément
Rue de Lausanne 34
Les voir, c'est se décider à y venir
Réservez votre dimanche soir

Cinéma ROYAL Tél. 2.11.50
Ce soir et demain, à 20 h. 30, dernières représentations du film sensationnel
L'histoire du Dr Wassell
Le film dont tout le monde parle.
Il est prudent de louer d'avance!

A VENDRE un fort **Poulain** de 18 mois, ainsi qu'une **Pouliche** de 10 mois. 42.197
S'adresser à *Ducotterd Louis, Rosières, Grolley. Téléphone No 3.51.86.*

Tracteurs occasions
à mazout, pétrole ou gaz de bois. *L. Hauf, « Le Relais », St-Sulpice (Vd). Tél. 4.72.38 ou 4.71.80.*

Equipe de draineurs
demande travail en tâche.
Demander l'adresse sous chiffres : P. 42.206 F., à *Publicitas, Fribourg.*

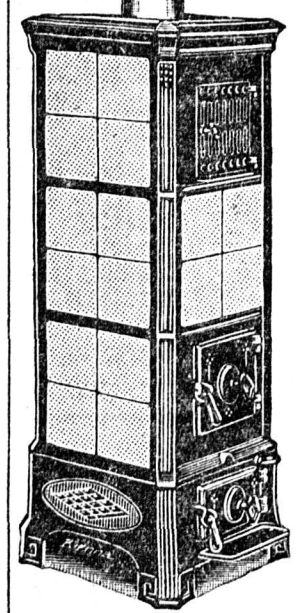
VOITURES d'OCCASION
Toujours un stock d'une cinquantaine de voitures et camionnettes prêtes à rouler.
Gazogènes Carbonia
Garage L. METTRAUX & Fils, Montreux

A prix réduit
Occasions exceptionnelles en
Blouses — Pullovers Jaquettes
pour automne et hiver

Aux Corsets Elegants
66, rue de Lausanne — Fribourg — Tél. 2.28.28



Lehmann
CHEMISERIE
Toujours le plus bel assortiment, aux prix les plus avantageux



Grand choix en **FOURNEAUX** tous genres
E. WASSMER S. A. Fribourg 47-5

Escargots bouchés sont achetés au plus haut prix du jour; réception tous les jours et paiement comptant. Envois gare St-Triphon petite vitesse.
Maison S. Pistoletti et Fils, Collombey. 8996

TULIPES
Beaux oignons à planter, en couleurs mélangées. Darwins, Perroquets, Printanières, etc., à 10 fr. le cent. Oignons iris d'Espagne, à 7 fr. le cent., chez : *Albert Paschoud et fils, à Corsy-Conversion.*



Lehmann
CONFECTION
COMPLETS
pour hommes, jeunes gens et garçons

Lames de scie à ruban
en acier suédois l^a
mm. 10 15 20 25 30 35 40
Le m. Fr. 1.— 1.20 1.40 1.70 2.— 2.50 3.—
Par 100 m., 10 % de remise.
E. WASSMER S. A., FRIBOURG

adoucissantes, rafraîchissantes, parfumant l'haleine

PASTILLES

Kerpi

ABONNES, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal!

On demande, pour magasin à rayons très divers, une

Aide-Vendeuse
expérimentée, de même qu'une **Apprentie**

Adresser offres écrites, avec prétentions de salaire, à *Publicitas, Fribourg*, sous chiffres P. 42.205 F.



Dès que tombent les feuilles...

habiliez-vous avec du lainage le plus grand choix les meilleures qualités se trouvent chez

Henseler
CONFECTION
Place de la Gare
FRIBOURG